



2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Couverture :

Nova Gorica (Slovénie) / Gorizia (Italie), printemps 2020 : des jeunes italiens et slovènes se retrouvent pour jouer au volleyball en utilisant la nouvelle barrière installée au milieu de la Place de l'Europe* comme un filet, démontrant leur envie de continuer à vivre dans une Europe sans frontières, ou « Borderless », comme l'indique le titre choisi pour la candidature des deux villes au titre de « Capitale Européenne de la Culture 2025 ».

*Piazza Transalpina/Trg Evrope

© GO! 2025 Borderless team

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ



4

ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

- 4** Par Christian Dupessey, Président de la MOT
- 5** Par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT
- 7** Présentation de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

8

VIE DE L'ASSOCIATION

- 9** Les instances
- 10** Les adhérents
- 11** Les partenaires fondateurs et les ministères
- 12** L'équipe technique

13

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE COVID-19 : TROIS MOMENTS CLÉS

- 14** Travaux et publications liés à la crise sanitaire aux frontières
- 16** Premier Borders Forum
- 18** Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers



19

AXE I ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 20 Un centre de ressources
- 24 Une plateforme de mise en réseau
- 26 Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

33

AXE II CONTRIBUER AUX POLITIQUES TRANSFRONTALIÈRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

- 34 Faire prendre en compte le transfrontalier dans les politiques nationales
- 38 Appui à la construction des territoires transfrontaliers

41

AXE III REPRÉSENTER LES TERRITOIRES AUX NIVEAUX EUROPÉEN, OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

- 42 Représentation des intérêts du transfrontalier
- 44 Projets, programmes et partenariats européens
- 46 Coopérations sur les frontières d'Outre-mer et à l'international



Christian Dupessey

Président de la MOT,
Maire d'Annemasse,
Président du Pôle
métropolitain du
Genevois
français

« La crise a révélé les interdépendances transfrontalières, et la capacité de citoyens, d'élus, de diplomates, à inventer de nouvelles solutions. Reconnaissons les droits des habitants des « bassins de vie transfrontaliers » [...]. Il importe d'agir maintenant ! »

« En 2020, le monde a été happé par une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui accélère les multiples transitions. Elle a heurté de plein fouet les régions frontalières, mais la coopération, sur chacune de nos frontières et à l'échelle européenne, est la solution. Et pas la fermeture des frontières ! Lors du Borders Forum de novembre, le Comité des régions, l'ARFE, le CESC et la MOT, ont scellé l' « Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » (voir page 18). Elle marque le début du chemin qu'il nous faut désormais emprunter.

La crise a révélé les interdépendances transfrontalières, et la capacité de citoyens, d'élus, de diplomates, à inventer de nouvelles solutions. Reconnaissons les droits des habitants des « bassins de vie transfrontaliers » à disposer de services publics transfrontaliers, qui assurent la cohésion. Il importe d'agir maintenant, dans le cadre du plan de relance et de la programmation 21/27, en se coordonnant avec les Etats voisins, en mettant les territoires transfrontaliers au cœur des programmes, et en y associant pleinement les groupements transfrontaliers, et les citoyens ! Mais il faut aussi se projeter au-delà.

Quels territoires dynamiques, solidaires et durables voulons-nous ? Notre organisation territoriale a été mise au défi. Nous devons modifier nos législations nationales - c'est l'enjeu de la loi 4D, voire les Traités. Donnons aux acteurs locaux les moyens de mener leurs projets transfrontaliers, de résoudre les obstacles, et de bâtir une gouvernance transfrontalière, associant les niveaux supérieurs, comme entre la France et l'Allemagne avec le Traité d'Aix-la-Chapelle (TALC). Le projet de règlement européen « ECBM » propose une approche européenne, mais certains Etats, au nom d'une conception trop étroite de leur souveraineté, s'y opposent. Mobilisons-nous sur le terrain politique et citoyen, pour nourrir la Conférence sur l'avenir de l'Europe ! En tant que nouveau Président de la MOT, je m'y attèlerai, avec l'appui de notre réseau, et de l'équipe technique de la MOT ! »



Assemblée générale à Colmar, 8 et 9 septembre 2020

Introduction

Jean Peyrony, directeur général de la MOT

« Le réseau de la MOT a vécu en première ligne la fermeture des frontières de mars 2020, ses effets sur les personnes et les territoires transfrontaliers; son équipe technique, confinée comme tout le monde, s'est néanmoins mobilisée - merci à chacune et chacun ! - pour relayer les difficultés rencontrées par les frontaliers, mais aussi la résilience et les solidarités qui se sont manifestées par-delà les frontières. La crise a été au coeur des préoccupations de la MOT : revues de presse et newsletters, cartographie et études, nombreux webinaires. Pour la première fois, nous avons tenu à Colmar, invités par le Conseil départemental, une AG mixte : sur place pour ceux que la jauge autorisait, à distance pour les autres. Et nous avons converti en événement numérique le 1^{er} Borders Forum que nous préparions depuis 2019 : il a rassemblé plus de 700 personnes, autour de ministres, d'élus, de représentants des institutions, d'acteurs de la coopération. Il est dorénavant notre nouveau rendez-vous pour mettre nos territoires transfrontaliers en lumière.

Si les territoires du monde entier sont devenus un laboratoire, c'est encore plus vrai des territoires de frontières. Rien ne sera plus comme avant. Le freinage massif de la libre circulation a rendu manifeste le besoin d'inter-territorialité, de différenciation, de flexibilité, d'une « subsidiarité active » où chaque niveau joue son rôle. Il a confirmé

les fondamentaux affirmés par la MOT : les acteurs locaux doivent avoir plus de marges de manœuvre pour gérer les bassins de vie transfrontaliers, même en cas de crise ; les Etats restent déterminants pour garantir au mieux la sécurité collective et la solidarité, mais doivent exercer leur souveraineté ensemble, sur chaque frontière ; et l'Europe doit agir plus, pour assurer une coordination générale, dans la crise comme la reprise. En 2020, nous avons continué à agir à ce triple niveau.

En Europe, la crise a marqué un rapprochement des acteurs européens du transfrontalier. L'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » proposée par la MOT, avec l'appui de l'ARFE et du CESCO, a été endossée par nos partenaires européens, Commission européenne et Comité européen des régions notamment. La MOT a continué d'explorer et de promouvoir de nouvelles solutions européennes : celles déjà offertes par les nouveaux règlements de la période 21/27 ; celles dessinées par le projet de règlement « ECBM », qui généraliserait le principe du Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle (TALC), mais qui rencontre la résistance des Etats au Conseil.

Au niveau national, la MOT a accompagné ses partenaires dans leurs évolutions. S'agissant de l'ANCT et de la Banque des Territoires, la mise en place du programme Petites villes de demain a confirmé l'hypothèse que celles situées dans la bande frontalière pouvaient mobiliser un potentiel à 360° par-delà la frontière. Cette logique a vocation à s'étendre à d'autres programmes, existants (France services) ou futurs (Montagne), aux contrats de relance et de transition écologique (CRTE), etc. [...] »
La suite page suivante.

Suite de l'introduction

« [...] Si la France poursuit avec ses voisins le développement du nouveau modèle de gouvernance initié avec le TALC, pour identifier les projets prioritaires, résoudre les obstacles aux différents niveaux territoriaux, développer des projets pilotes à l'instar du MORO franco-allemand, la logique interministérielle indispensable à nos yeux reste à mettre au point, via l'établissement d'un point de coordination transfrontalière national. En 2020, nos contributions au projet de loi 4D ont notamment été dans ce sens.

Au niveau local enfin, le réseau ne cesse de croître (six nouveaux adhérents en 2020 !), légitimant notre volonté d'être toujours plus proches des acteurs locaux, de nous mobiliser pour chaque adhérent nous sollicitant (bons-à-tirer ; prestations, qui pourront être facilitées par le changement de statuts voté à l'AG de début 2021, permettant des contrats en « quasi-régie » ; et surtout, à l'avenir, subventions ciblées dans le cadre de conventions). En 2020, les travaux menés ont été très nombreux : stratégies transfrontalières, capitalisation des projets de la période 2014/2020 en vue de la nouvelle programmation, accompagnement juridique de la mise en place de services publics transfrontaliers, gouvernance de la coopération, association des citoyens, analyse des conséquences de la crise sanitaire et de la fermeture des frontières, mais

aussi du Brexit, sur les régions frontalières, mise en réseau national des acteurs de l'observation transfrontalière, et même constitution de nouveaux lieux pour de nouveaux liens, avec les trois groupes de travail : «Solidarités territoriales», «Gouvernances transfrontalières» et «Coopérations métropolitaines» - merci aux animatrices et animateurs !

Alors certes, les modes de travailler ont profondément muté. Certes, les activités ont été perturbées : des événements ont dû être retardés ou numérisés ; mais nous n'avons cessé d'agir, et les aléas ont fait mûrir les mutations déjà entreprises. L'équipe de la MOT retournera sur le terrain, mais dans le monde qui vient, nous continuerons de démultiplier nos réseaux par la tenue «en distanciel» de groupes de travail ou de mini-conférences faisant dialoguer des frontières distantes de milliers de km, des acteurs aussi variés et indispensables que les praticiens locaux, les diplomates nationaux ou les instances européennes. Nous combinerons des interactions numériques plus fréquentes, et une présence sur place, par exemple lors des rencontres territoriales annuelles sur chaque segment de frontière, expérimentées pour la première fois en 2020.

Beaucoup reste à faire pour expliquer et convaincre que l'avenir passe par les territoires transfrontaliers! Et nous continuerons d'être à vos côtés, quels que soient les obstacles sur notre chemin. »

« Ils ont dit en 2020 » Les membres et partenaires du réseau

« Je veux saluer l'ensemble de vos travaux, vous encourager à les poursuivre, vous remercier pour ce travail et surtout que nous mettions en œuvre ces idées au service de la coopération transfrontalière et de l'Europe dans les semaines et les mois qui viennent. Vive l'Europe ! »

Clément Beaune, Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, lors de son intervention au Borders Forum, le 9 novembre 2020.

« Je veux souligner l'engagement de la Mission Opérationnelle Transfrontalière qui est à l'origine de ce bel événement [le Borders Forum]. Vous témoignez, depuis de nombreuses années, que nous sommes plus forts ensemble pour affronter les défis communs. Concrètement, vous impulsez les multiples échanges et inspirations réciproques qui font la force des espaces frontaliers ; vous participez à la construction d'analyses et de stratégies au service des territoires ; et vous contribuez à la diffusion des expérimentations réussies et des bonnes pratiques. »

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, lors de son intervention au Borders Forum le 10 novembre 2020.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers. Elle est au service des acteurs de la coopération :

collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, ses membres¹ et ses partenaires.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers.

L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

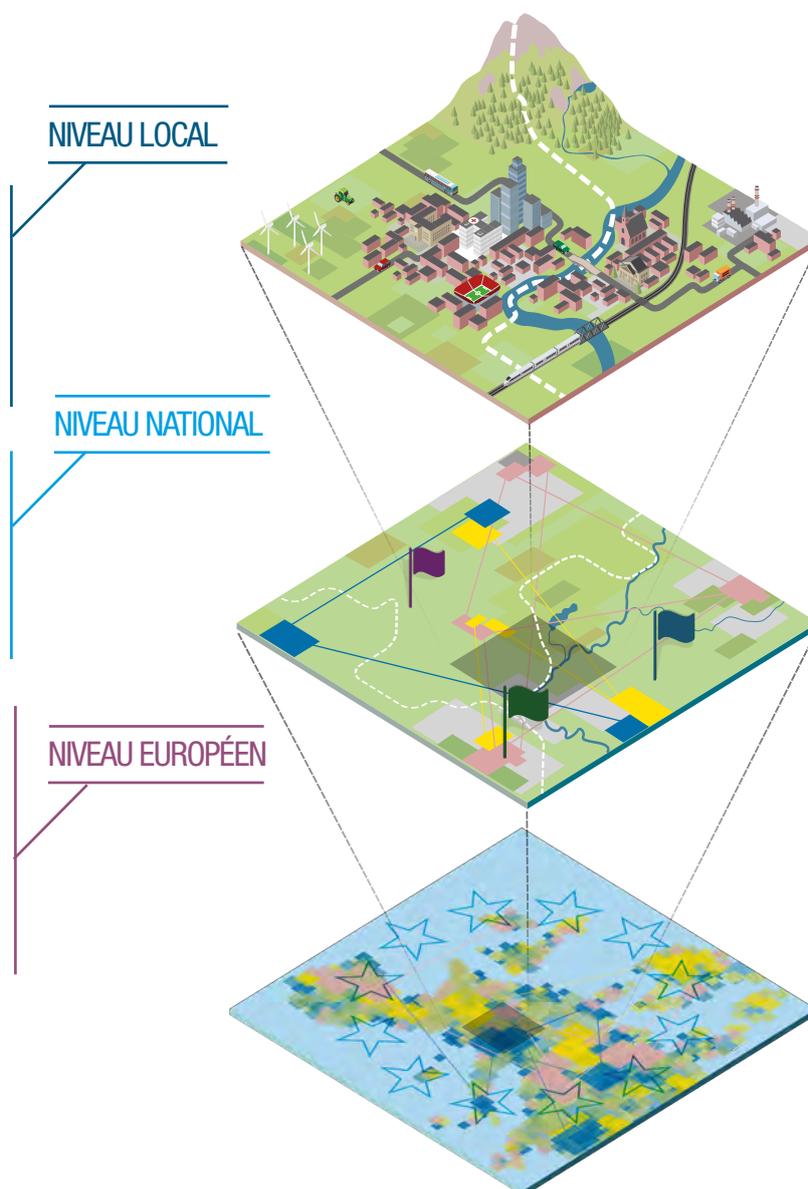
¹ Voir la carte des adhérents page 10.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences entre les territoires. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, ainsi qu'avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le Monde.





VIE DE L'ASSOCIATION

Colmar, lieu de l'Assemblée générale 2020,
à l'invitation du Département du Haut-Rhin.

Les instances

Trois bureaux se sont tenus en 2020, les 4 mars, 8 septembre, 10 décembre, dont les deux dernières séances par visioconférence.

La 23^{ème} Assemblée générale de la MOT s'est tenue les 8 et 9 septembre 2020 à Colmar. Pour des raisons sanitaires le nombre de participants en présentiel a été limité à 50 personnes, tous les autres membres ont pu suivre les débats à distance.

A l'invitation du Département du Haut-Rhin, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, ont échangé sur les projets et les activités de l'association. Le premier jour a été l'occasion de réunir les trois nouveaux groupes de travail de la MOT (voir page 25).

Le Département du Haut-Rhin, co-organisateur de l'Assemblée générale en 2020, membre du réseau de la MOT depuis 2006, s'engage depuis des années dans de multiples projets de coopération transfrontalière, avec ses voisins suisse et allemand. Le 1er janvier 2021, les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, ce dernier ayant rejoint le réseau en 2020, fusionnent pour créer la Collectivité européenne d'Alsace.

L'Assemblée générale a donné lieu au renouvellement partiel du Bureau suite aux élections municipales, et notamment à l'élection d'un nouveau président :

Changement de présidence à la MOT

L'Assemblée générale a procédé à l'élection d'un nouveau président de la MOT : Christian Dupessey, Vice-Président d'Annemasse Agglo et Maire d'Annemasse, succède à Robert Herrmann, qui tenait la présidence depuis 2018.

Conférence sur les impacts de la crise du Covid-19

Une conférence portant sur les impacts de la crise du Covid-19 sur la coopération transfrontalière s'est tenue le 9 septembre au matin, à Colmar et à distance (voir page 14). La visite de terrain, qui prévoyait une traversée de la frontière franco-allemande, a quant à elle dû être annulée en raison des consignes sanitaires.

Le Conseil d'orientation ne s'est pas réuni en 2020, en prévision d'une suppression de cette instance, entérinée lors d'un changement de statuts début 2021. A la place, deux réunions d'Assemblée générale seront organisées chaque année.

Christian Dupessey, nouveau président de la MOT, lors de l'Assemblée générale de Colmar



Le nouveau Bureau de la MOT

Président : Christian DUPESSEY, 1er Vice-Président d'Annemasse Agglo, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Vice-Présidente (parlementaire) : Anne SANDER, Députée européenne

Vice-présidents (représentant de personnes morales) :

- Mathieu BERGÉ, Conseiller régional, Région Nouvelle Aquitaine

- Laurence BOETTI-FORESTIER, Conseillère régionale, Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

- François DECOSTER, Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de St Omer-Flandre intérieur

- André CORZANI, Elu référent sur le transfrontalier de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE), Maire de Joef

- Sébastien FITAMANT, Conseiller métropolitain, Métropole européenne de Lille

- Claudine GANTER, Conseillère Régionale, Région Grand Est

- Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

- Brigitte KLINKERT, Vice-Présidente du Département du Haut-Rhin, Ministre déléguée chargée de l'Insertion

- Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole, Maire de Besançon

Secrétaire : Laurence NAVALESI, Conseillère Municipale et Métropolitaine, Subdéléguée aux relations transfrontalières, Métropole Nice Côte d'Azur

Trésorier : Michel CHARRAT, Président du Groupement transfrontalier européen



Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

ROYAUME-UNI

DEUTSCHLAND



- Enedis
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- Fédération des PNR
- Pôle Emploi Direction Générale
- Fédération française des clubs alpins et de montagne



mot © Mission Opérationnelle Transfrontalière - décembre 2020

Catégorie d'adhérents

- Etats
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- ★ Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques
- Personnes physiques (non représentées sur la carte)



Les partenaires fondateurs et les ministères

En 2020, marqué par la crise sanitaire, les échanges avec les partenaires fondateurs et les ministères, qui subventionnent les travaux de la MOT, ont notamment concerné :

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – DGCL

- Échanges sur les questions juridiques et les structures transfrontalières (page 37).
- Interventions de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en clôture de l'Assemblée générale de la MOT le 8 septembre (vidéo) et en clôture des deux jours du Borders Forum le 10 novembre.

Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

- L'observation, via la participation aux réunions du Conseil de l'observatoire des territoires.
- Échanges suite à la transformation du CGET en ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) au 1er janvier 2020 en vue d'établir une convention triennale 2021/2023.
- Échanges permanents avec le pôle politique de cohésion européenne sur tous les dossiers transfrontaliers, dont la programmation 21-27, l'ECBM, le projet MORO franco-allemand, etc.
- Appui au programme national Petites villes de demain (PVD) (voir page 39).
- Intervention de Yves Le Breton, Directeur général de l'ANCT à la table ronde « Métropoles, montagne, ruralité : quelle cohésion transfrontalière ? » lors du Borders Forum le 10 novembre.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères²

- Appui à la DAECT, aux conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de région et à l'Ambassadeur pour les Commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières.
- Intervention de Clément Beaune, Secrétaire d'État aux Affaires européennes, en clôture de la première journée du Borders Forum le 9 novembre.

Caisse des Dépôts – Banque des Territoires

- Relations avec les directions régionales et envoi de publications sur la coopération transfrontalière.
- Appui au programme national Petites villes de demain (PVD) (voir page 39), dont la mise en oeuvre est réalisée en lien avec la Banque des Territoires.
- Intervention le 25 juin 2020 lors de la réunion Europe de la Caisse des Dépôts à Bruxelles sur la « Crise du Covid 19 : 2e Chance pour la coopération transfrontalière ? ».
- Intervention de Patrick François, Directeur Inter-régional Grand Est, Caisse des Dépôts à la TR#8 du Borders Forum « Métropoles, montagne, ruralité : quelle cohésion transfrontalière ? ».

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La MOT est soutenue financièrement par le Grand-Duché de Luxembourg. Le programme de travail 2020 a été défini via un avenant à la convention cadre. Celle-ci comprend un soutien aux activités générales de la MOT ainsi que des actions spécifiques en 2020, dont un appui au projet de règlement ECBM, au projet « Luxembourg in Transition » ou aux enjeux de co-développement. Claude Turmes, Ministre luxembourgeois de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire est intervenu au Borders Forum dans la TR#2 « Quels outils européens pour mettre en œuvre une politique transfrontalière efficace ? ». Des représentants du Grand-Duché sont par ailleurs intervenus lors du lancement du groupe de travail « Coopérations métropolitaines » pour présenter le projet pilote « Luxembourg in Transition - visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de l'espace transfrontalier », dont la MOT est partenaire méthodologique.

Les adhérents

EN 2020

Le réseau de la MOT a accueilli six nouveaux membres :

- Christophe AREND, Député de Moselle ;
- Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse ;
- Conseil départemental du Finistère ;
- Perpignan Méditerranée Métropole ;
- Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain ;
- Département du Bas-Rhin.

² En particulier avec la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT).

L'équipe technique

À la fin de l'année 2020, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de trois responsables (politique européenne et vie de l'association, communication et documentation, et expertise juridique), de trois chargés de mission et d'une assistante de direction. Sept stagiaires ont été accueillis à la MOT en 2020.

Les membres de l'équipe au cours de l'année 2020 :

Jean Peyrony
Directeur général

Aurélien Biscaut
Secrétaire général

Sophie Dos Ramos
Assistante de direction

Domitille Ayrat
Responsable de la communication et de la documentation

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association

Petia Tzvetanova
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

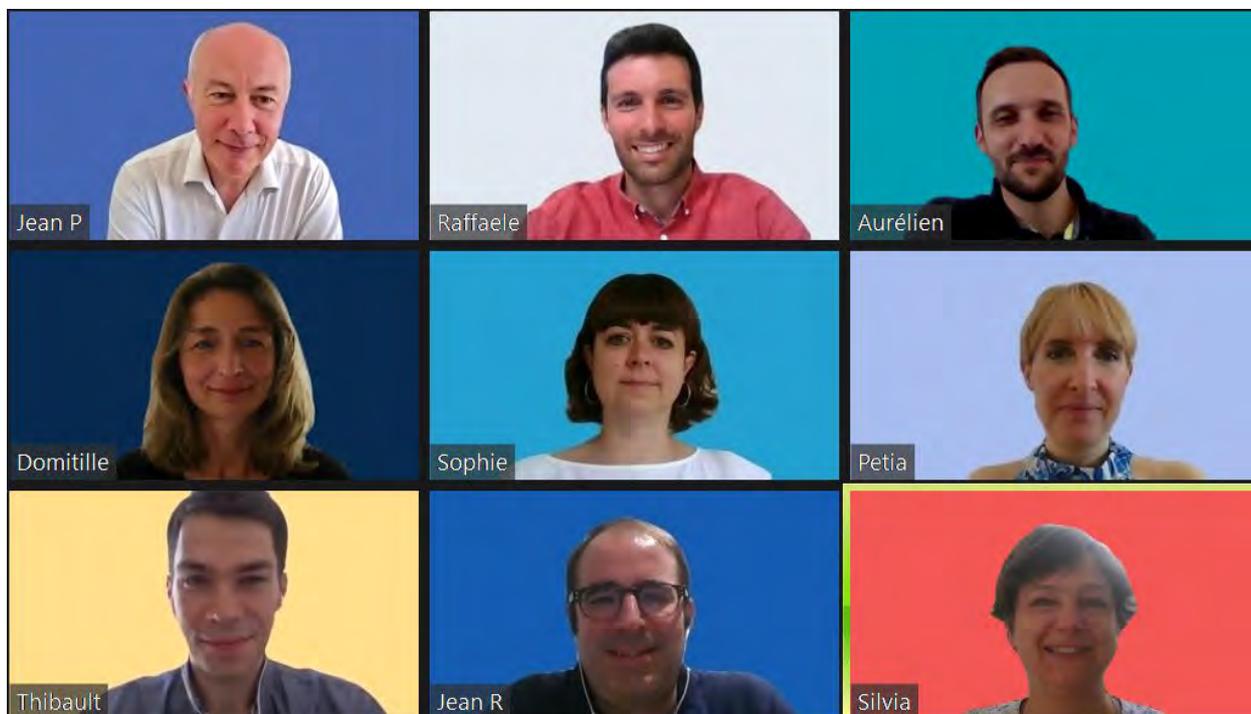
Thibault Devillard
Chargé de mission Cohésion territoriale transfrontalière

Jean Rubió
Chargé de mission Développement européen et Études transfrontalières

Raffaele Viaggi
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens

Stagiaires en 2020 :

Eve Bourdette
Adèle Charollais
Alexiane Gareau
Clara Sikorsky
Salomé Gonizzi
Charlotte Rault
Lukas Jansen





UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE COVID-19 : TROIS MOMENTS CLÉS

Fermeture de la route entre Überherrn (Allemagne) et Merten (France), le 31 mars 2020. A noter, la surface de la route change au passage de la frontière.

Travaux et publications liés à la crise sanitaire aux frontières

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a mis la coopération transfrontalière à rude épreuve. La MOT a engagé au cours de l'année plusieurs actions en réaction à la fermeture des frontières.

Enquête sur les impacts aux frontières

Début avril 2020, dans ce contexte exceptionnel de crise, suite aux perturbations engendrées par les contrôles fixes et mobiles le long des frontières françaises, la MOT a invité ses adhérents à répondre à un questionnaire sur les évolutions subies sur leurs territoires. Les réponses ont permis d'évaluer la situation aux frontières françaises, et d'en apporter des illustrations concrètes, aboutissant à la publication de la brochure « La crise du Covid aux frontières françaises : retours d'expérience du réseau de la MOT ».

Brochure « La crise du Covid aux frontières françaises : retours d'expérience du réseau de la MOT »

Sur la base de cette enquête menée auprès de son réseau, la MOT a publié en juin 2020 une analyse des conséquences de la crise sanitaire aux frontières françaises. Son objectif : rendre compte des impacts, des difficultés et des initiatives liés à la gestion de la crise sanitaire dans les territoires transfrontaliers³.

Au-delà de la description des expériences vécues aux frontières, cette synthèse rend compte d'initiatives conduites par les autorités locales et les structures transfrontalières pour faire face à la crise.

Etude « Quels impacts des restrictions aux frontières sur les habitants ? »



En juillet 2020, dans le cadre d'une étude pour la DG REGIO (voir page 29), la MOT a analysé les effets des restrictions mises en œuvre par les Etats lors de la première vague de l'épidémie sur les habitants des régions frontalières et les bassins de vie transfrontaliers.

Réalisation de cartes

À partir du 11 mai 2020, date du début du déconfinement en France, la MOT a publié une série de cartes sur la situation des territoires transfrontaliers, sur son site et sur les réseaux sociaux (voir ci-contre).

Conférence « La coopération transfrontalière : impacts du Covid-19 », le 9 septembre⁴

Ayant vécu une crise sanitaire sans précédent, accompagnée d'une fermeture souvent brutale de leur frontière, tous les participants ont mis en avant « le choc » subi et « l'urgence » d'organiser une meilleure coordination entre les acteurs sur les questions transfrontalières.

Numéros spéciaux de la newsletter et de la revue de presse

La MOT a effectué un suivi régulier de l'actualité liée à la crise via sa revue de presse, avec deux numéros spéciaux qui y sont exclusivement consacrés. Les newsletters mensuelles « L'actualité transfrontalière » ont également rendu compte tout au long de l'année de l'impact de la crise sanitaire dans les territoires transfrontaliers et des initiatives qui y ont été prises.

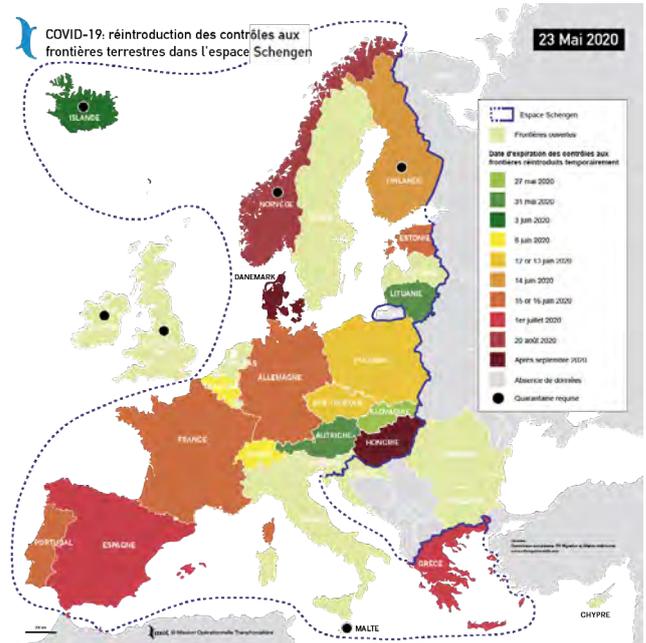
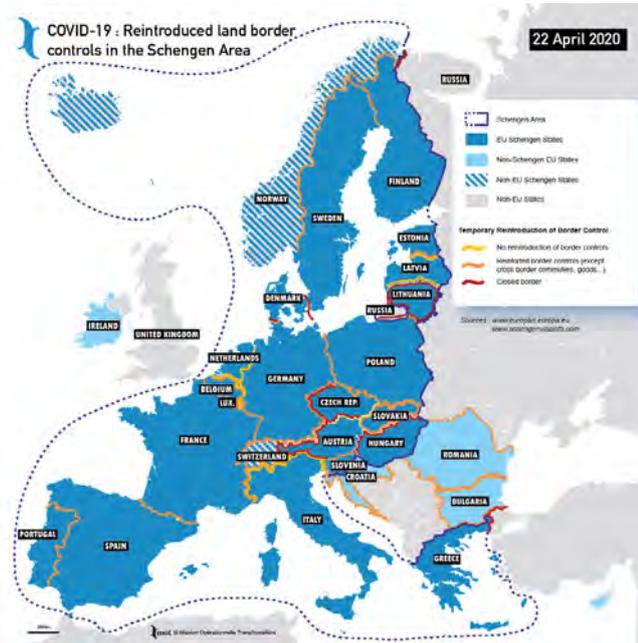


3 Cette publication a également été transmise en réponse à l'appel à contribution « Covid-19 : pour un après soutenable » émis par France Stratégie.
4 Organisée dans le cadre de l'Assemblée générale, le 9 septembre 2020 à Colmar en présentiel et à distance. La table ronde a rassemblé Pascale Schmidiger, maire de Saint-Louis et conseillère départementale du Haut-Rhin, Dr. Frank Mentrup, maire de Karlsruhe et membre du Bureau de l'Eurodistrict PAMINA, Claudine Ganter, conseillère régionale du Grand Est, Dr. Klaus Schüle, Directeur du service de la coopération transfrontalière et des affaires européennes, Regierungspräsidium Freiburg, et Laurence Boetti-Forestier, conseillère régionale du Sud.

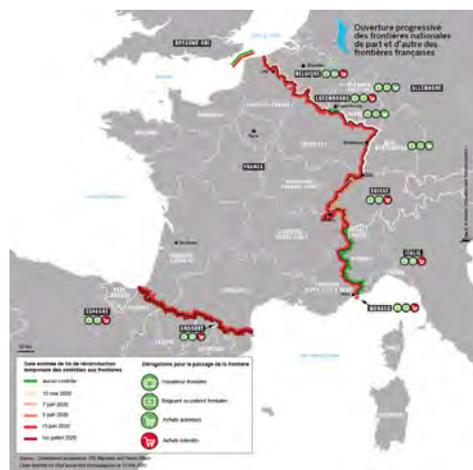
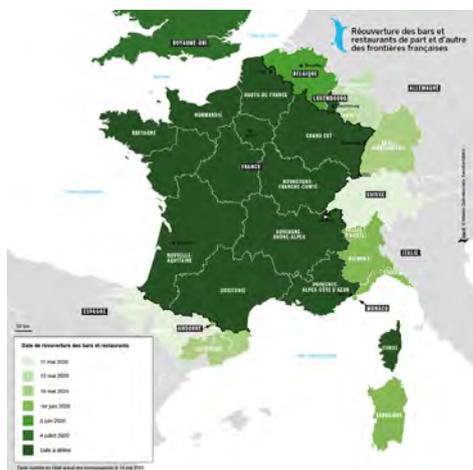
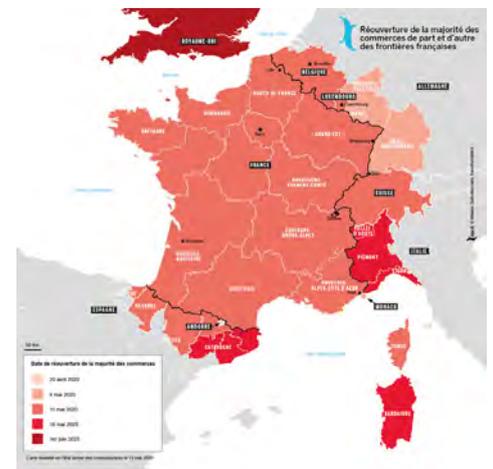
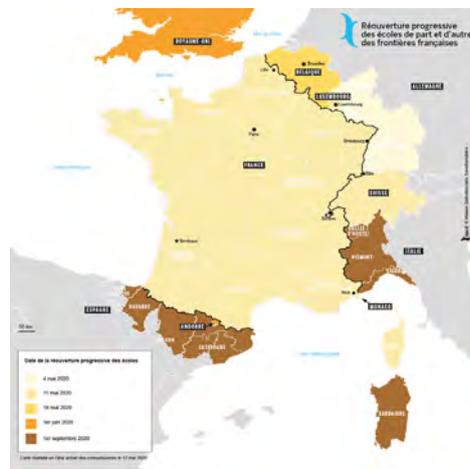
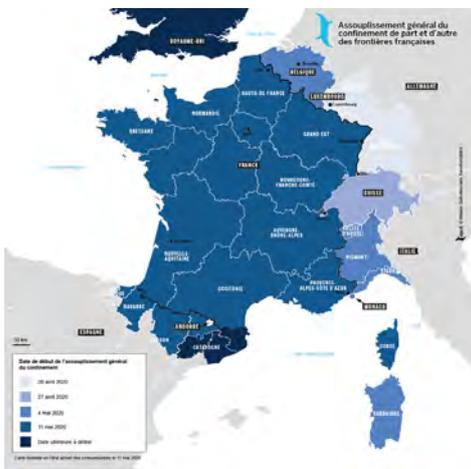
La MOT publie plusieurs éditions de sa newsletter sur la situation du Covid-19 aux frontières.

« COVID-19 » et frontières :

les cartes produites par la MOT



Cartes sur la réintroduction des contrôles aux frontières terrestres dans l'espace Schengen



Cartes sur les étapes du déconfinement aux frontières

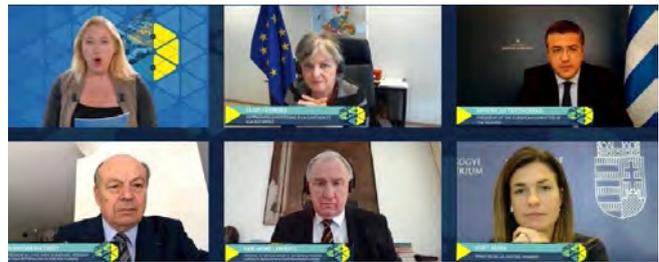
Premier Borders Forum

« Les territoires transfrontaliers en première ligne ? »

La MOT a organisé la toute première édition du Borders Forum, sous le haut-patronage du Président de la République française. Il s'est intégralement tenu en ligne, les 9 et 10 novembre 2020, rassemblant plus de 700 participants de toute l'Europe. Ces deux journées ont eu pour objectifs de démontrer le rôle central des territoires transfrontaliers en Europe, convaincre les autorités - tant européennes que nationales - de les placer au cœur de leur action publique, et porter le témoignage d'une France ambitieuse sur la scène européenne. Le Borders Forum a vocation de se réunir tous les deux ans afin de mettre en exergue les grands enjeux de coopération transfrontalière.

1^{ère} Journée du 9 novembre : « Les territoires transfrontaliers en Europe et la 10^{ème} Plateforme des GECT 2020 »

La 1^{ère} journée du Borders Forum, co-organisée avec la Commission européenne et le Comité européen des Régions, a été un moment privilégié pour débattre de l'avenir de l'Europe, du besoin d'une Europe des territoires, et des moyens de renforcer la cohésion transfrontalière. Les échanges se sont déroulés autour de quatre tables-rondes, réunissant 20 intervenants.



Les objectifs de la 1^{ère} journée :

- réaffirmer, avec les représentants des institutions européennes et des États, qu'au moment où le monde traverse une crise sanitaire et économique sans précédent, la coopération européenne et transfrontalière est la bonne réponse ;
- mettre en valeur les GECT, leur rôle après 2020, ainsi que le projet de règlement européen ECBM (résolution des obstacles transfrontaliers) ;
- mettre en avant le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle et échanger sur la possibilité d'approches similaires en Europe, afin de renforcer la coopération transfrontalière bilatérale et l'intégration européenne.

« Aux discours de ceux qui estiment qu'il faut se réfugier derrière les frontières nationales, notre réponse est la suivante : les frontières ne sont pas des obstacles, ce sont des laboratoires qui sont là pour accroître la résilience, pour permettre le dialogue, pour accélérer la transition verte. »

Apostolos Tzitzikostas, Président du Comité européen des Régions

Les intervenants et temps forts de la 1^{ère} journée

Allocutions d'ouverture

Elisa Ferreira, Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes

Apostolos Tzitzikostas, Président du Comité européen des Régions

Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

TR #1 : Dépasser les frontières, un enjeu majeur pour l'avenir de l'Europe

Elisa Ferreira, Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes

Apostolos Tzitzikostas, Président du Comité européen des Régions

Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Karl-Heinz Lambertz, Président du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique, Association des Régions Frontalières d'Europe

Judit Varga, Ministre hongroise de la Justice

TR #2 : Quels outils européens pour mettre en œuvre une politique transfrontalière efficace ?

Anne Sander, Députée européenne et Vice-Présidente de la MOT

Claude Turmes, Ministre luxembourgeois de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire

Rudy Demotte, Président de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Normunds Popens, Directeur Général Adjoint, DG REGIO, Commission européenne

Michael Frehse, Chef de la direction générale du Territoire, Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire, Allemagne

TR #3 : Les 10 ans de la Plateforme des GECT - 30 ans d'INTERREG : bilan et visions d'avenir

Isabelle Boudineau, Présidente de la Commission COTER (Comité européen des Régions), Coordinatrice de la Plateforme GECT

François Calvet, Sénateur des Pyrénées-Orientales, Président du Comité

d'accompagnement du GECT Hôpital de Cerdagne

Zoltán Bara, Directeur du GECT Pons Danubii

Sandra Sodini, Directrice des Relations internationales, Région Friuli Venezia Giulia, membre du GECT Euregio Senza Confini (IT/AT)

Jorg Saalbach, Directeur de GECT Interregional Alliance for Rhine-Alps Corridor

TR #4 : Le Traité d'Aix-la-Chapelle, un effet d'entraînement en Europe ?

Bernard Guetta, Député européen

Enrico Letta, Président de l'Institut Jacques-Delors, Doyen de PSIA Sciences-Po Paris, ancien Président du Conseil italien

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est

Heike Raab, Secrétaire d'Etat pour l'Europe, les Médias et le Numérique, Land de Rhénanie-Palatinat, Allemagne

Allocution de clôture

Clément Beaune, Secrétariat d'Etat aux Affaires européennes, France

Moderation

Caroline de Camaret, Rédactrice-en chef Europe, France 24

Temps forts de la 1^{ère} journée

Présentation de « l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » (voir page 18)

Remise du prix des GECT 2020 par le Comité européen des Régions dont deux lauréats membres du Réseau de la MOT : l'**Eurodistrict PAMINA** et l'**Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**

2^{ème} Journée du 10 novembre : « Les territoires transfrontaliers aux frontières françaises »

La seconde journée a mis en avant les territoires transfrontaliers aux frontières françaises, pour révéler leur diversité et spécificités, de Dunkerque à Bayonne, en passant par Nice, Genève et Strasbourg, et débattre de décentralisation, déconcentration et « différenciation ». Les échanges se sont organisés autour de quatre tables-rondes, réunissant 22 participants.

Les objectifs de la 2^{ème} journée :

- discuter de la place du « local » et du rôle des espaces transfrontaliers face aux défis internationaux, en particulier sanitaires, économiques, numériques, climatiques ;
- débattre de la capacité des territoires transfrontaliers à répondre à ces transitions, de l'ingénierie transfrontalière à leur disposition – l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) ayant été créée début 2020 – et de l'opportunité de constituer des territoires pionniers en matière de « différenciation territoriale » ;
- mettre en avant le besoin d'inter-territorialité, de solidarité et de cohésion à l'échelle transfrontalière en croisant les regards entre les différents types de territoires (métropolitains, périurbains, peu denses, ruraux, de montagne, littoraux...).

« Après avoir été pendant des siècles des espaces d'attentes, de craintes et de conflits, les frontières européennes font désormais l'objet d'un Forum, qui nous rassemble pour construire des réponses communes. »

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.



Les intervenants de la 2^{ème} journée

JOUR 2
Allocation d'ouverture
Jean Jouzel, Climatologue et glaciologue, Membre de l'Académie des sciences

TR #5 : Santé, numérique, climat... l'heure des transitions transfrontalières ?

Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
Roland Theis, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Justice du Land de Sarre, Commissaire chargé des affaires européennes
Carlos Moreno, Directeur scientifique, Chaire Entrepreneuriat Territoire Innovation, Paris1 - Pantheon Sorbonne
Nathan Sourisseau, Conseiller communautaire délégué à la coopération transfrontalière, Grand Besançon Métropole

TR #6 : Mobilité et attractivité transfrontalières, le retour des frontières ?

Pierre Cuny, Vice-Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, Maire de Thionville
Frédérique Bonnard-Le Floc'h, Vice-Présidente du Département du Finistère, Vice-Présidente de Brest Métropole
Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève
Thierry Mallet, PDG de Transdev

Luciano Caveri, Ministre régional, Assesseur, Région autonome de la Vallée d'Aoste, Italie

TR #7 : Territoires transfrontaliers, territoires différenciés ?

Frédéric Bierry, Président du Département du Bas-Rhin
Daniel Gibbs, Président de la Collectivité de Saint-Martin
Fabienne Leloup, Professeur à l'Université catholique de Louvain
Christophe Arend, Député de Moselle

TR #8 : Métropoles, montagne, ruralité : quelle cohésion transfrontalière ?

Yves Le Breton, Directeur général de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
Louis Nègre, Président délégué de la Métropole Nice Côte d'Azur
Annie Genevard, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, députée du Doubs
Patrice Vergriete, Président délégué de la FNAU, Maire de Dunkerque
Patrick François, Directeur Interrégional Grand Est, Caisse des Dépôts
Alexandre Cassaro, Maire de Forbach, représentant de Villes de France

JOUR 2
Allocutions de clôture
Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, France

Modération
Marianne Malez, Directrice de mission, FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme), et **Giuseppe Bettoni**, Professeur à l'Université de Rome, Expert en géopolitique

RETROUVEZ LES ENREGISTREMENTS :

<https://www.youtube.com/channel/UCQfU7PGhXaFvKX2qIC3kDYA>

RETROUVEZ LES ACTES :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Borders-forum-ACTES-FR.pdf

Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers

Si la crise a d'abord provoqué des mesures frontalières non coordonnées, elle a aussi révélé les interdépendances et suscité de multiples formes de coopération, de solidarités transfrontalières, qu'il faut maintenant organiser et renforcer, par des politiques publiques européennes et nationales tenant pleinement compte de la spécificité des territoires transfrontaliers.

C'est pourquoi, à un moment où l'Europe s'apprête à décider de son budget et de ses orientations pour la période 2021/27, le Comité européen des Régions, la MOT, l'ARFE⁵ et le CESCO⁶ ont lancé, le 9 novembre 2020, lors du Borders Forum, une « Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers ».

En décembre 2020, presque 200 signataires avaient rejoint l'Alliance : élus, organisations, collectivités, structures transfrontalières et simples citoyens.

Cette Alliance a donné lieu à une résolution sur l'avenir à long terme de la coopération transfrontalière en Europe, qui constituera la contribution officielle de l'Alliance à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe et qui sera présentée lors d'un événement de haut-niveau organisé par le Comité européen des Régions le 5 juillet 2021.

Au nom des territoires transfrontaliers de toute l'Europe, l'Alliance plaide pour que les décisions européennes et nationales offrent davantage de ressources et de pouvoirs aux autorités frontalières, pour leur permettre d'approfondir leur coopération au-delà des frontières nationales. Elle s'adresse aux autorités européennes et nationales.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/alliance-europeenne-pour-les-citoyens-transfrontaliers/>

Les signataires de l'Alliance plaident pour que :

- les régions frontalières soient mieux prises en compte dans les dispositifs politiques et législatifs de l'UE,
- les régions frontalières et leurs groupements transfrontaliers soient associés à la Conférence sur l'avenir de l'Europe,
- les pouvoirs publics frontalières disposent de pouvoirs appropriés et de ressources spécifiques, ainsi que de procédures accélérées,
- les négociations concernant le projet de règlement relatif à un mécanisme transfrontalier européen (ECBM⁷) aboutissent,
- les obstacles juridiques et administratifs à la coopération transfrontalière soient levés,
- les Etats et la Commission européenne procèdent à des analyses d'impact territorial transfrontalier des politiques publiques,
- des observatoires transfrontaliers soient mis en place pour mesurer l'intégration transfrontalière, et recenser les obstacles,
- un cadre efficace permette la mise en œuvre de services publics transfrontaliers,
- les régions frontalières soient associées à la mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe, et bénéficient pleinement du plan de relance Next Generation EU,
- un niveau minimal de coopération transfrontalière soit garanti en cas de crise mondiale, européenne ou régionale.

« Une très grande partie des responsables européens et des organisations de la société civile, femmes et hommes politiques ont la conviction qu'on ne saura réussir demain qu'en coopérant davantage. C'est en ce sens que cette Alliance citoyenne pour la coopération transfrontalière est si importante. »

Karl-Heinz Lambertz, Président du Parlement de la Communauté germanophone de Belgique, Président de l'ARFE

⁵ Association des régions frontalières européennes (ARFE)
⁶ Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI)
⁷ European Cross-border Mechanism (ECBM) : COM(2018) 0373



European Cross-Border Citizens Alliance

An aerial photograph of a coastal city and airport. The city is densely packed with buildings and greenery, situated along a curved coastline. A large airport with multiple runways and taxiways is visible in the foreground, extending into the blue water. In the background, there are rolling hills and mountains under a clear sky. The overall scene is bathed in a soft, golden light, suggesting late afternoon or early morning.

**AXE I
ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DE
LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE**



Un centre de ressources

Depuis sa création, la MOT a constitué un important centre de ressources, dont une partie est mise à la disposition de tous sur son site Internet et une autre est réservée à ses membres.

En complément, la MOT diffuse des actualités et des informations ciblées à son réseau. Certains thèmes sont approfondis dans le cadre de publications plus larges.

Ce travail répond au besoin d'information et de partage de la connaissance des acteurs de la coopération transfrontalière.



EN 2020

801 LECTEURS PAR NEWSLETTER (EN MOYENNE)

100 ARTICLES D'ACTUALITÉ MIS EN LIGNE

+299 ABONNÉS LINKEDIN

14444 VISITES MENSUELLES SUR LE PORTAIL DOCUMENTAIRE EN LIGNE (EN MOYENNE)

1426 ARTICLES DE PRESSE MIS EN LIGNE (RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)

1 NOUVEAU FORMAT DE PLAQUETTE THEMATIQUE

Publications

« Les massifs aux frontières françaises »

Les zones de montagne représentent plus de 40% des frontières françaises. Parmi les massifs français, trois se trouvent en position frontalière : le Jura, les Pyrénées et les Alpes. La plaquette de 4 pages publiée à l'automne 2020 met en avant leurs enjeux transfrontaliers communs, et des projets transfrontaliers concrets. Ce nouveau format de plaquette thématique, intitulé « Focus », a pour vocation de mettre en lumière les contenus du site Internet de la MOT : un site ressources sur la coopération transfrontalière organisé par thèmes et par territoires.



POUR LA CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/plaquette-thematique-focus/>

« Dictionnaire critique sur les Frontières, la Coopération transfrontalière et l'Intégration européenne »

Dirigée par Birte Wasseberg (Université de Strasbourg) et Bernard Reitel (Université d'Artois), cette publication majeure, éditée en octobre 2020, contient 209 articles, rédigés par 124 auteurs de différents pays et disciplines scientifiques, accompagnés de 66 cartes originales qui ont toutes été réalisées par la MOT. Son ambition est de répondre aux questions suivantes :



CONTRIBUTIONS DANS DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

« Should EGTCs have competences, and not only tasks? Underlying visions of cross-border integration »

Article de Jean Peyrony, publié dans « 15 years of the EGTCs. Lessons learnt and future perspectives », Sous la direction de Gyula Ocskay, Central European Service for Cross-border Initiatives (CESCI), Budapest, novembre 2020.

« Les principaux enjeux de la coopération transfrontalière »

Article de Jean Peyrony, publié dans « Réalités Industrielles : Une série des Annales des Mines », Dossier « Travail et coopération à travers les frontières », Coordonné par Serge Catoire, Ingénieur général des Mines, Conseil général de l'Économie, août 2020.

« Border versus cross border integration: the case of the Cerdanya hospital »

Article de Jean Peyrony et Xavier Faure (Hôpital de Cerdagne), publié dans « Cross-border Circulation and Networks in the European Space », Sous la direction de Birte Wassenberg, Ed. L'Harmattan, Coll. Cahiers de Fare, N°18, juin 2020.

Préface de « Borders and cross-border labor markets : opportunities and challenges »

Article de Jean Peyrony, publié dans « Borders in Perspective UniGR-CBS Thematic Issue. Borders and cross-border labor markets: opportunities and challenges », Sous la direction de Rachid Belkacem (Université de Lorraine, UniGR-Center for Border Studies) et Isabelle Pigeron-Piroth (Université de Luxembourg) Vol. 3, mars 2020.

« Vers un dispositif de coordination à la frontière franco-italo-monégasque ? »

La MOT a contribué à la publication de ce rapport aux côtés du Professeur Philippe Weckel et de M. Robert Botteghi, dans le cadre du programme DITER (diplomatie territoriale), de l'Université Côte d'Azur, juin 2020.

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/contributions-de-la-mot-dans-des-publications-scientifiques/>

Quel est le rôle des frontières dans l'intégration européenne ? Comment la coopération transfrontalière fonctionne-t-elle concrètement dans les régions frontalières de l'UE ? Contribue-t-elle à l'intégration européenne ? Quels sont les acteurs, leurs motifs, objectifs et outils ?

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/un-dictionnaire-sur-les-frontieres-et-la-cooperation/>

Newsletter et réseaux sociaux

La newsletter de la MOT « L'actualité transfrontalière » est publiée chaque mois en français et en anglais. Elle se compose de quatre pages mettant en avant les territoires transfrontaliers, leurs projets concrets, les actualités au niveau national et européen, et les activités du réseau.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/newsletter/>

Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont également diffusées sur les réseaux sociaux, notamment via ses comptes Twitter et LinkedIn. La MOT s'est de plus pourvue d'une chaîne Youtube pour diffuser les enregistrements de ses conférences et groupes de travail.



La newsletter est un outil de capitalisation des expériences. En 2020, elle a notamment mis en lumière la situation des territoires transfrontaliers face à la crise et aux fermetures des frontières, ainsi que les coopérations exemplaires qui ont été menées dans ce contexte (voir aussi page 14).



EN 2020

3800 DESTINATAIRES DE LA NEWSLETTER

801 LECTEURS UNIQUES PAR NEWSLETTER

245 CLICS MOYEN PAR NEWSLETTER

+299 ABONNÉS LINKEDIN (800 ABONNÉS FIN 2020)

+45% VISITEURS PAR MOIS SUR LINKEDIN⁸ (ENV. 130/MOIS)

1156 ABONNÉS TWITTER (EN JUIN 2021)

8 Par rapport à 2019.

« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Le site Internet de la MOT constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Il est disponible en français et en anglais. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre un classement et des recherches ciblées. Il contient notamment :

- des actualités et annonces d'événements mises à jour au quotidien ;
- des analyses territoriales et thématiques : 65 frontières, 114 territoires, 31 thèmes ;
- une base de données de 865 fiches projets ;
- un fonds cartographique de 182 cartes produites par la MOT ;
- les événements, activités et productions de la MOT ;
- les activités européennes : prises de position, programmation, partenariats, Groupe de travail intergouvernemental sur les obstacles transfrontaliers (ECBM), Comité stratégique transfrontalier sur l'observation, Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

EN 2020

→ Actualités :
100 articles d'actualités et 43 annonces d'événements mis en ligne.

→ Ressources :

- Thèmes : deux rubriques thématiques mises à jour (logement-habitat-foncier et transports).
- Frontières : deux frontières mises à jour (France-Luxembourg et France-Suisse); et les fiches territoires des espaces naturels.
- Projets : 12 nouvelles fiches projets.

187

SESSIONS (UTILISATEURS DIFFÉRENTS) COMPTABILISÉES CHAQUE JOUR⁹ (176 EN 2019).

43%

DES CONSULTATIONS CONCERNENT LES RESSOURCES⁹.

9 Source: Google Analytics

Des ressources réservées aux membres

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/espace-membres/>

Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

L'outil enregistre une moyenne de **1444 visites mensuelles**, sur toute l'année.

EN 2020

4677

DOCUMENTS RÉFÉRENCÉS DONT 2296 TÉLÉCHARGEABLES EN LIGNE. 103 NOUVEAUX DOCUMENTS EN 2020.

Un espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :

- les informations et la documentation des conférences, des instances et des groupes de travail ;
- un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes ;
- les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT ;
- un forum en ligne.



Des revues de presse

Les revues de presse de la MOT sont réservées aux membres. Elles sont envoyées au réseau (près de 700 contacts) en moyenne deux fois par mois. Les articles issus pour une grande partie de la presse quotidienne régionale sont classés par frontière ; une partie concerne également le niveau national et européen. Ils alimentent une base de données en ligne, avec une recherche avancée permettant de sélectionner les articles par date, thèmes, frontières, territoires, etc.

Cette ressource donne une vision complète de ce qu'il se passe dans les territoires aux frontières françaises.

EN 2020

21

REVUES DE PRESSE REPRÉSENTANT **1426 ARTICLES DE PRESSE SUR TOUTE L'ANNÉE.**

Charte graphique

En 2020, la MOT a modernisé la charte graphique de plusieurs de ses productions et publications, concernant notamment :

- les études, BAT
- Les documents des événements et conférences
- Les notes, communiqués de presse, documents des instances, prises de position, etc.
- Les mails d'information au réseau
- Les présentations powerpoint

Elle a également créé deux nouveaux supports : des fiches-projet et une plaquette thématique « Focus » de quatre pages (voir page 21).





Une plateforme de mise en réseau

Assemblée générale de la MOT les 8 et 9 septembre à Colmar

La MOT anime un réseau qui fédère les praticiens et les acteurs institutionnels de la coopération transfrontalière dans une approche multiniveaux. Il permet d'échanger les expériences, identifier les besoins et favoriser la recherche de solutions transfrontalières.

L'amélioration des pratiques dans tous les domaines et sur toutes les frontières, est un axe de travail majeur pour la MOT. Les conférences, les formations et les groupes de travail sont des lieux privilégiés de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques. Les réunions organisées par la MOT ont dû être tenues pour la plupart à distance à partir de la mi-mars du fait de la crise sanitaire.



EN 2020

1

LANCEMENT D'UN ÉVÉNEMENT INÉDIT D'ENVERGURE EUROPÉENNE : LE BORDERS FORUM

700

PARTICIPANTS AU BORDERS FORUM

40

PAYS REPRÉSENTÉS LORS DU BORDERS FORUM

3

GROUPES DE TRAVAIL DU RÉSEAU MIS EN PLACE

9

RENCONTRES TERRITORIALES

Conférences, séminaires et groupes de travail

Conférence annuelle de la MOT (9 septembre 2020)

Organisée à Colmar et à distance dans le cadre de la 23^{ème} Assemblée générale, la conférence portait sur les impacts de la crise sanitaire sur la coopération transfrontalière (voir page 14).

Pilotage de l'atelier « Géopolitique de la mer : cap vers l'horizon 2040 », lors de la 41^{ème} Rencontre nationale des agences d'urbanisme (2 décembre 2020)

Organisé par la MOT, Finistère 360° et la FNAU, cet atelier portait sur la prise en compte des façades maritimes et des opportunités qu'elles soulèvent pour faire des bassins maritimes de nouveaux bassins de vie.

Co-organisation « Les bénéfices de la coopération transfrontalière pour la construction européenne : 100 ans après Trianon » (28 octobre 2020)

Ce webinaire a été organisé par l'Ambassade de France en Hongrie et l'Institut Français de Budapest, en partenariat avec le CESCO, la MOT et Initiatives France-Europe Centrale et Orientale (IFECO).

Participation de la MOT à des événements extérieurs

La MOT est intervenue tout au long de l'année, à partir de la mi-mars par visioconférence, aux événements de ses partenaires, parmi lesquels :

- Colloque «Aménager le territoire dans l'arc jurassien franco-suisse», 23 janvier 2020, La Chaux-de-Fonds (CH) ;
- Atelier «Agenda 2040 - Région métropolitaine de Bâle», IBA Basel, le 7 février 2020 ;
- 18^{ème} Semaine européenne des Régions et des Villes, octobre 2020 (voir page 43) ;
- Séminaire de formation pour les conseillers EURES Grande Région, des Frontaliers Grand Est, le 2 octobre au Luxembourg.

Rencontres territoriales et Comités techniques

Afin de tenir compte au mieux des réalités territoriales et d'être plus proche de ses adhérents, la MOT a organisé la 1^{ère} édition des « Rencontres territoriales », en vue de la préparation de son programme triennal 2021-2023 et du programme de travail 2021 et/ou des conventions avec les membres du réseau. Neuf rencontres territoriales se sont tenues de septembre à octobre 2020 (Hauts-de-France, Ardennes, Grande Région, Rhin supérieur, Territoire Arc jurassien, Territoire genevois/Alpes du Nord, Territoire Sud/Corse, Pyrénées Centre-Est, Pyrénées Ouest) et une rencontre Outre-mer, préparée la même année, s'est tenue en janvier 2021.

En 2020, se sont tenus **trois Comités techniques** les 13 mars, 1^{er} juillet et 26 novembre.

Borders Forum

Le premier Borders Forum a été organisé par la MOT les 9 et 10 novembre (voir pages 16-17), avec plus de 700 participants en ligne.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>

LANCEMENT DE GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe « Solidarités territoriales » (12 juin et 8 septembre 2020)

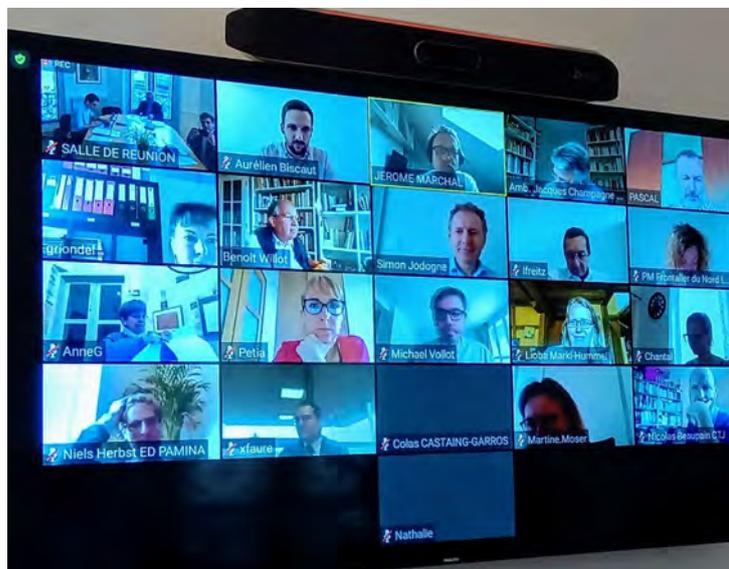
Le groupe de travail « Solidarités territoriales » constitue un cadre d'échanges et d'analyse pour revenir sur les modalités de gestion de crises aux frontières. Co-animé par le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain et la Métropole européenne de Lille, il a donné lieu à des interventions reflétant la diversité des positions quant aux modalités d'action déployées au cours de l'année. Les échanges ont également rendu compte des impacts des mesures de restriction sur le sentiment d'appartenance européen.

- Groupe « Gouvernance(s) transfrontalière(s) » (17 juin et 8 septembre 2020)

Co-animé par l'Eurodistrict PAMINA et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, ce groupe de travail réunit des acteurs de la gouvernance multiniveaux des territoires frontaliers. Ensemble, ils mènent une réflexion autour des possibilités de lobbying pour leur prise en compte en tant que moteurs de la coopération transfrontalière, de la gouvernance dans les programmes européens, des ressources humaines au sein des structures transfrontalières, ou encore du rôle des partenaires des structures transfrontalières.

- Groupe « Coopérations métropolitaines » (24 juin et 8 septembre 2020)

Co-animé par le Grand Besançon Métropole et l'AUDAB, ce groupe a d'abord opéré un cadrage autour de la notion de « fonctions métropolitaines », en offrant des exemples concrets de coopérations en la matière tout en mettant en perspective ces enjeux métropolitains avec la programmation 21-27. Le second rendez-vous a été consacré aux coopérations en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Une session de travail participative a permis d'aboutir à une contribution pour renforcer et reconnaître la valeur ajoutée des coopérations universitaires transfrontalières de proximité dans la future programmation européenne.



Réunion du groupe de travail « Solidarités territoriales »



Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

Pont sur le Rhin, à Strasbourg

© Jérôme Dorkel/Eurométropole de Strasbourg

La MOT intervient auprès des collectivités, services des États et autres acteurs de la coopération transfrontalière dans le cadre d'études et de missions d'expertise. Celles-ci peuvent concerner des diagnostics territoriaux, des stratégies transfrontalières, des études juridiques ou thématiques, une assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

La MOT joue son rôle de conseillère et de facilitatrice par un appui stratégique et technique dans le cadre du service de « bons-à-tirer » (BAT). Ce service réservé aux adhérents¹⁰ permet de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Les interventions portent sur des questions techniques et juridiques, une intervention lors d'un événement, etc. Les notes produites sont mises à disposition des adhérents sur l'espace membres du site Internet dans un but de mutualisation.

¹⁰ Personnes morales aux frontières françaises



EN 2020

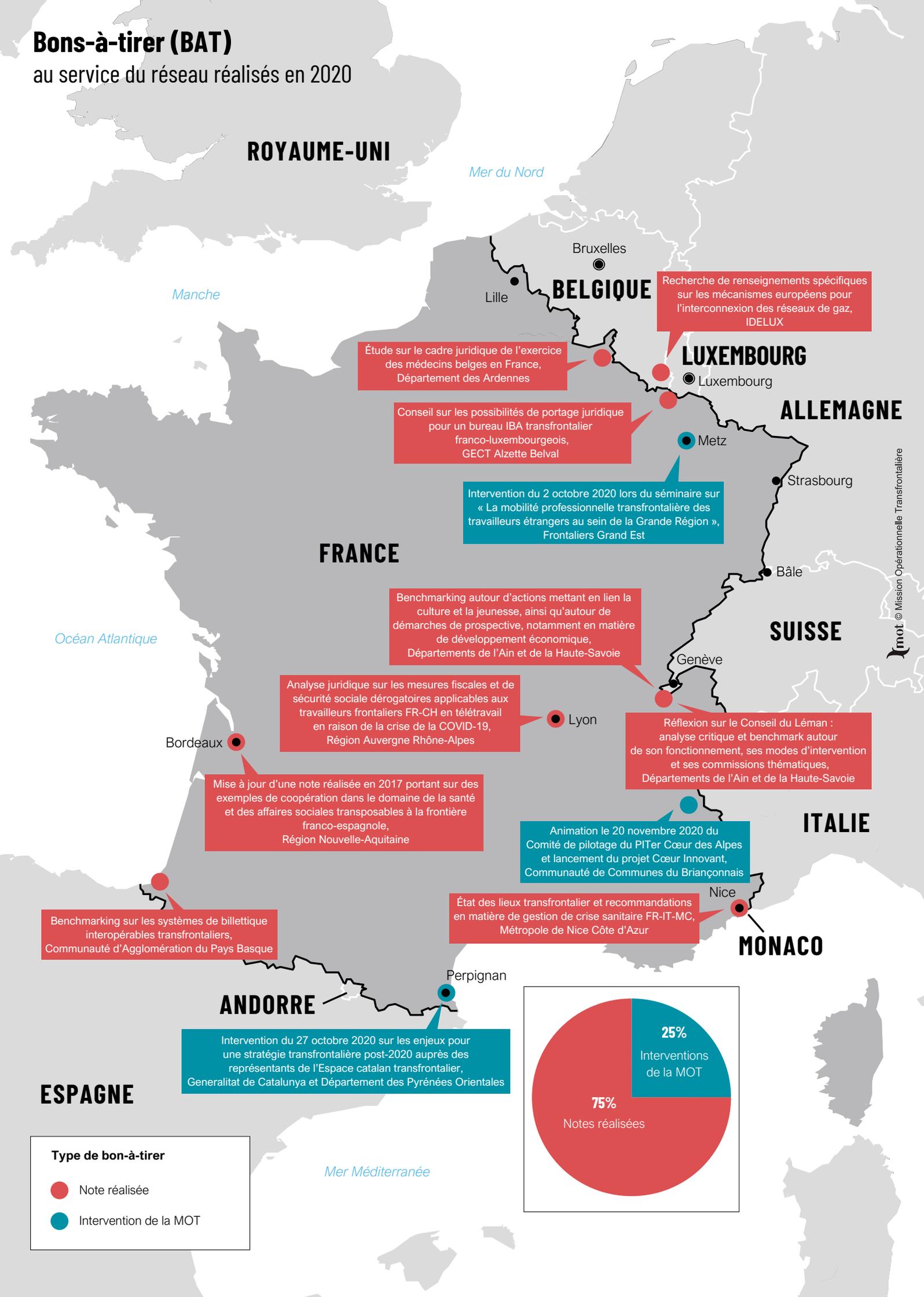
12 BONS-À-TIRER AU SERVICE DES ADHÉRENTS

11 ÉTUDES

7 FRONTIÈRES COUVERTES DANS LE CADRE DES BONS-À-TIRER

Bons-à-tirer (BAT)

au service du réseau réalisés en 2020



ROYAUME-UNI

Mer du Nord

Manche

Bruxelles

Lille

BELGIQUE

Recherche de renseignements spécifiques sur les mécanismes européens pour l'interconnexion des réseaux de gaz, IDELUX

Étude sur le cadre juridique de l'exercice des médecins belges en France, Département des Ardennes

LUXEMBOURG

Luxembourg

Conseil sur les possibilités de portage juridique pour un bureau IBA transfrontalier franco-luxembourgeois, GECT Alzette Belval

ALLEMAGNE

Metz

Intervention du 2 octobre 2020 lors du séminaire sur « La mobilité professionnelle transfrontalière des travailleurs étrangers au sein de la Grande Région », Frontaliers Grand Est

Strasbourg

Bâle

FRANCE

Benchmarking autour d'actions mettant en lien la culture et la jeunesse, ainsi qu'autour de démarches de prospective, notamment en matière de développement économique, Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

SUISSE

Genève

Océan Atlantique

Analyse juridique sur les mesures fiscales et de sécurité sociale dérogatoires applicables aux travailleurs frontaliers FR-CH en télétravail en raison de la crise de la COVID-19, Région Auvergne Rhône-Alpes

Réflexion sur le Conseil du Léman : analyse critique et benchmark autour de son fonctionnement, ses modes d'intervention et ses commissions thématiques, Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

Bordeaux

Lyon

Mise à jour d'une note réalisée en 2017 portant sur des exemples de coopération dans le domaine de la santé et des affaires sociales transposables à la frontière franco-espagnole, Région Nouvelle-Aquitaine

Animation le 20 novembre 2020 du Comité de pilotage du PITER Cœur des Alpes et lancement du projet Cœur Innovant, Communauté de Communes du Briançonnais

ITALIE

Nice

État des lieux transfrontalier et recommandations en matière de gestion de crise sanitaire FR-IT-MC, Métropole de Nice Côte d'Azur

MONACO

Benchmarking sur les systèmes de billetterie interoperables transfrontaliers, Communauté d'Agglomération du Pays Basque

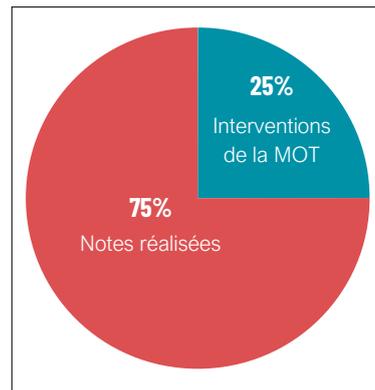
ANDORRE

Perpignan

Intervention du 27 octobre 2020 sur les enjeux pour une stratégie transfrontalière post-2020 auprès des représentants de l'Espace catalan transfrontalier, Generalitat de Catalunya et Département des Pyrénées Orientales

ESPAGNE

Mer Méditerranée



Type de bon-à-tirer

- Note réalisée
- Intervention de la MOT

© Mission Opérationnelle Transfrontalière

Stratégies transfrontalières

Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT) : appui méthodologique

Les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont confié à la MOT une mission d'accompagnement ayant pour but d'aider la future Collectivité européenne d'Alsace (CeA), créée au 1er janvier 2021, à définir la méthodologie d'élaboration de son Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT). Afin que cette méthodologie tienne compte des enjeux et des attentes des élus du territoire alsacien et plus largement du Rhin supérieur, la MOT a notamment mené une consultation par écrit, complétée par des entretiens. Cette mission a permis à la CeA de disposer de pistes de travail pour lancer la démarche d'élaboration de son SACT. La mission s'est déroulée entre octobre et fin décembre 2020.



Pont entre la France et l'Allemagne, vu depuis le triangle frontalier franco-germano-suisse à Bâle

© iStock.com/Alexander Pyatenko

Stratégie transfrontalière de l'Ardenne franco-belge

La MOT a poursuivi une mission d'assistance technique, qui a débuté en avril 2019, auprès de la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, pour la réalisation d'un plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne franco-belge. Cette mission a été co-réalisée avec IDELUX pour le compte de la Région Wallonne. Il s'agissait d'améliorer le dialogue franco-belge, de contribuer au positionnement régional du territoire transfrontalier, et de permettre au territoire de proximité de l'Ardenne franco-belge de participer à la stratégie transfrontalière dans la perspective 2021-2027. Quatre ateliers thématiques ont été réalisés en janvier 2020, suivis par un comité de pilotage consacré à la gouvernance transfrontalière. La mission a pris fin début mars 2020.

BILAN DES SCHÉMAS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (NICE, STRASBOURG, LILLE, PAYS BASQUE)



En collaboration avec les services de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, de la Métropole Européenne de Lille et de l'Eurométropole de Strasbourg, l'équipe de la MOT a réalisé une publication de synthèse sur la mise en œuvre de quatre « Schémas de coopération transfrontalière » aux

frontières françaises. Revenant en détail sur le contexte territorial et transfrontalier des quatre métropoles et agglomérations transfrontalières impliquées, cette synthèse tire un bilan global de ces démarches, allant des méthodologies d'élaboration et de mise en œuvre à plusieurs échelles, aux perspectives de développement avec les territoires frontaliers, en passant par l'effet d'entraînement que peuvent recouvrir ces démarches auprès des acteurs des territoires. La mise en valeur et en réseau de ces stratégies a également pour finalité de créer des précédents inspirants pour d'autres frontières.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/premier-bilan-de-la-mise-en-place-des-sct-vers-une-prise-en-charge-integree-du-fait-transfrontalier/>



Paysage de l'Ardenne franco-belge

Stratégie 2030 de l'Eurodistrict Trinational de Bâle : Organisation d'un processus participatif

Depuis septembre 2020 et jusqu'à juin 2021, l'Euro-Institut (EI) et la MOT ont mené une mission confiée par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) sur l'organisation d'un processus participatif permettant d'associer les citoyens de son territoire dans l'élaboration de sa Stratégie 2030. Compte tenu du contexte sanitaire, l'ensemble des événements ont été organisés par visioconférence (trois ateliers citoyens, un forum citoyen trinational, etc.). Le processus a rencontré un engouement certain avec plus de 1200 participants à l'enquête en ligne. Cette démarche citoyenne peut être considérée comme pilote pour d'autres territoires transfrontaliers en France et en Europe.



Etudes européennes

« Quels impacts des restrictions aux frontières sur les habitants ? »

En juillet 2020, la MOT a été missionnée par la DG REGIO pour effectuer une analyse empirique des effets des restrictions mises en œuvre par les Etats lors de la première vague de l'épidémie (mars - juin 2020) sur les habitants des régions frontalières et les bassins de vie transfrontaliers.

Afin de mener à bien cette mission, les contributions reçues par les membres du réseau MOT ont été exploitées et, avec l'aide de ses partenaires européens (CESCI, ARFE), plus de vingt acteurs d'autres frontières européennes ont été interrogés. Résultat de ce travail, l'étude « The effects of COVID-19 induced border closures on cross-border regions » est aujourd'hui disponible.



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/etude-europeenne-menee-par-la-mot-pour-le-compte-de-la-dg-regio-quels-impacts-des-restrictions-aux/>

Les deux tomes de l'étude

Le premier tome comprend quatre chapitres :

- une cartographie des mesures prises aux frontières (par les États membres, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein) tant dans la phase de confinement que lors du déconfinement ;
- une analyse des impacts très concrets de ces mesures sur le quotidien des habitants des régions frontalières dans plusieurs domaines (mobilité, emploi, services publics, activités économiques, sociales, familiales et culturelles) ;
- une analyse du rôle des structures et accords transfrontaliers pendant la pandémie ;

- des enseignements à tirer et des recommandations pour l'avenir.

Le second tome consiste en un recueil de vingt études de cas, sur vingt frontières différentes.

Une attention particulière a été portée à l'acceptation des restrictions par les citoyens.

Capitalisation de la coopération transfrontalière en Région Sud et en Région Grand Est

Région Sud

De mai 2019 à septembre 2020, la MOT a effectué un travail de capitalisation de la coopération transfrontalière, à la demande de la Région Sud, dans le cadre d'un appel à projets du programme Europ'Act¹¹. Cette mission a également associé les quatre Départements frontaliers des deux espaces de coopération ALCOTRA et MARITTIMO et s'inscrivait dans la préparation des futurs programmes de coopération transfrontalière INTERREG 2021-2027. Une analyse fine des projets et partenaires présents sur le territoire de la région a été réalisée, illustrée par de nombreux graphiques et cartes.

En septembre 2020, une conférence finale en ligne, intitulée « Quelles perspectives pour les coopérations transfrontalières franco-italiennes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ? », a rassemblé 150 acteurs régionaux et italiens pour une journée de débats et d'ateliers ayant permis d'aboutir à consensus régional autour des priorités thématiques pour la programmation 21/27.

Région Grand Est

Parallèlement à la démarche de capitalisation conduite auprès de la Région Sud, la MOT était aussi engagée aux côtés de l'Euro-Institut, de juin 2019 à octobre 2020, dans une mission similaire pour la Région Grand Est. Menée dans le cadre d'un projet Europ'Act¹¹, elle a pour objectif d'améliorer et de valoriser l'efficacité des programmes européens (INTERREG VA et B, programmes sectoriels) afin qu'ils contribuent de manière renforcée au développement territorial et favorisent la suppression



des obstacles à la coopération.

Suite à un travail d'identification de projets structurants aux frontières du Grand Est, la MOT a co-organisé et co-animé trois ateliers de réflexion avec les porteurs de projets. Rassemblant près de 250 participants, à Strasbourg, Metz et Charleville-Mézières, ces ateliers ont permis d'affiner un certain nombre de propositions pour la mise en œuvre des projets, au cours de la prochaine période de programmation. La démarche de capitalisation s'est conclue par une conférence finale de restitution sous format webinar rassemblant près de 200 participants.

¹¹ Programme national d'assistance technique interfonds au service de la mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissement en France pour la période 2014-2020.



Atelier du 4 décembre 2020 à Strasbourg dans le cadre de l'étude pour la Région Grand Est

Études juridiques

GECT Transport pour les îles en Méditerranée (Corse-Sardaigne)

Cette assistance pour la mise en œuvre de ce GECT a consisté en un appui technique et juridique à l'Office des Transports de la Corse (OTC), chef de file du projet « Gestion Européenne Conjointe des Connexions et Transports Transfrontaliers pour les îles – GEECCTT-Îles » (INTERREG VA Italie-France Maritime), au cours de différentes étapes de la constitution du GECT qui réunit la Collectivité de Corse, l'OTC et la Région autonome de Sardaigne. La MOT est intervenue dans la rédaction de la convention constitutive et des statuts, ainsi qu'au cours de la procédure de saisine des autorités nationales compétentes. A l'issue de la consolidation de la convention et des statuts et de leur adoption par les Assemblées délibérantes des deux collectivités et établissement membres, la MOT assistera l'OTC dans les démarches de transmission des actes constitutifs pour publication aux niveaux national et européen.

Mobilité professionnelle transfrontalière des réfugiés et résidents européens (FR-BE)

Face aux disparités de chômage de part et d'autre de la frontière franco-belge, et aux difficultés que peut recouvrir l'obtention d'un titre de séjour ou d'une autorisation de travail par les personnes bénéficiant d'un statut de protection dans l'un ou l'autre des deux Etats frontaliers, l'étude a dressé un état des lieux des cadres juridiques propres à ces statuts et des obstacles à la mobilité. L'objectif : étudier les possibilités d'évolutions juridiques.

Si un certain nombre d'exceptions existe pour assurer la mobilité transfrontalière professionnelle des étrangers résidant au sein de l'UE, cette mobilité est largement entravée par l'absence de reconnaissance commune des statuts de réfugiés et d'étrangers sous protection octroyés par chaque Etat. Des possibilités sont cependant laissées entrouvertes par les directives européennes en la matière, notamment concernant la mise en place d'un régime d'exception pour les travailleurs frontaliers.

Projet PROSANTE (Hautes-Vallées)

La MOT a réalisé une assistance juridique sur le territoire transfrontalier franco-italien entre le centre hospitalier des Escartons de Briançon et la région Piémont (France/Italie), dans le cadre du projet Prosanaté (INTERREG Alcotra). Cette étude a consisté à définir un périmètre transfrontalier pertinent au sein duquel des dispositifs administratifs et juridiques



Les Bouches de Bonifacio entre la Corse et la Sardaigne

innovants avaient pu être proposés afin notamment de faciliter la coopération sanitaire transfrontalière des acteurs et habitants du territoire. La définition du périmètre s'est effectuée à la lumière des besoins et obstacles en termes de maintien d'une offre de santé efficace face à l'éloignement des principaux centres urbains. La MOT a pu formuler des propositions administratives et juridiques à l'attention des autorités locales et nationales afin de créer des dispositifs institutionnels de santé répondant aux besoins dans un cadre juridique sécurisé.



Briançon (France)



Suse (Italie, Région Piémont)

Hôpital transfrontalier de Cerdagne : accompagnement juridique

La MOT effectuée depuis juin 2020 un accompagnement juridique du GECT Hôpital de Cerdagne pour l'assouplissement des modalités d'inscription et la facilitation de l'exercice des médecins dans l'espace transfrontalier franco-espagnol. L'étude vise à faire des propositions opérationnelles, sur une base de réciprocité, afin d'alléger les formalités administratives et encourager les médecins en provenance des deux côtés de la frontière à venir exercer à l'hôpital transfrontalier.

L'accompagnement porte à la fois sur les modalités de l'exercice ponctuel, via la libre prestation de service, que de l'exercice permanent de la médecine, via l'installation des médecins dans la vallée de la Cerdagne. Il passe par l'analyse et la formulation de propositions mais aussi par la rédaction de lettres et de projets d'accords éventuels pour la présentation desquels la MOT appuie l'action des parties prenantes auprès des autorités compétentes.

Structure de gestion commune des refuges des Pyrénées : accompagnement juridique et technique

La MOT a appuyé les partenaires du projet « ENTREPYR » II (INTERREG Poctefa 2014-2020), dans le choix et la mise en œuvre d'un montage juridique transfrontalier pour la pérennisation de la coopération transfrontalière des refuges des Pyrénées. Il s'est agi d'accompagner les partenaires français, espagnols et andorran dans le processus de création de la structure dont l'objectif principal est la promotion de l'utilisation transfrontalière des hébergements de montagne dans les Pyrénées (FR-ES-AD), ainsi que le développement conjoint et durable, grâce à une coopération transfrontalière pérenne entre les gestionnaires, les propriétaires et les gardiens des refuges.

L'assistance de la MOT a consisté en un accompagnement global de la démarche, à partir de la définition, du choix, et jusqu'à la rédaction des statuts et l'explicitation des démarches de validation, signature et publication des actes constitutifs.



Projet « PACTESUR – Protect Allied Cities against Terrorism in Securing Urban aReas »

La MOT apporte son assistance au European Forum for Urban Security (EFUS) dans le cadre du projet PACTESUR qui vise à améliorer les capacités des villes et des acteurs locaux dans le domaine de la sécurité des espaces publics vulnérables aux attaques terroristes. Le projet, piloté par la ville de Nice (FR) en partenariat avec les villes de Liège (BE) et de Turin (IT), vise à mettre en place des actions coordonnées dans le domaine de la sécurité publique au sein des dix villes européennes partenaires (Athènes, Edinbourg, Essen, Gdansk, Lisbonne, Londres, Madrid, Munich, Riga et Xàbia). La MOT contribue à l'échange de bonnes pratiques et à l'étude de la transférabilité de ces dernières aux villes participant au projet.



A scenic view of a mountain range with a stone marker in the foreground. The sky is blue with scattered white clouds. The mountains are rugged, with some snow patches and green vegetation. A stone marker with the number '3' is visible in the lower left corner.

**AXE II
CONTRIBUER
AUX POLITIQUES
TRANSFRONTALIÈRES
À L'ÉCHELLE
NATIONALE**



Faire prendre en compte le transfrontalier dans le politiques nationales

Depuis l'origine, la MOT s'attache à faire prendre en compte les problématiques transfrontalières dans les politiques publiques.

C'est le sens du soutien financier qu'apportent à la MOT les acteurs nationaux et en particulier l'ANCT, depuis janvier 2020, et la Caisse des Dépôts / Banque des Territoires ainsi que plusieurs ministères.



EN 2020

1 LOI ACCOMPAGNÉE : LOI « 3D » DEVENUE « 4D »

1 PROJET PILOTE « MORO » FRANCO-ALLEMAND SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

50 RÉPONSES JURIDIQUES APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL

Accompagnement des politiques nationales et transfrontalières à l'exemple de la frontière franco-allemande

Suivi de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle

Un an après la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle, la première réunion du « Comité de coopération transfrontalière » (CCT) franco-allemand a eu lieu, à Hambach, le 22 janvier 2020. La MOT, qui est membre observateur du CCT, est impliquée notamment dans l'appui juridique aux acteurs sur la frontière franco-allemande, dans le suivi du processus au niveau national (ministères, Parlement) et européen, et le recensement des besoins et expériences sur l'ensemble des frontières françaises, avec ses adhérents. La MOT a suivi les échanges durant toute l'année 2020 sur les premières actions menées dans le cadre du CCT.

Coordination des acteurs

Sur la frontière franco-allemande, les acteurs ont continué à préparer la programmation post 2020 et la MOT a agi en appui et contribue à la coordination de ces démarches entre les acteurs français (Schéma de coopération transfrontalière (SCT) de Strasbourg, SCT de la future CEA ; stratégie transfrontalière de la région Grand Est, ...) ; les acteurs allemands ; les structures transfrontalières (stratégie de la RMT du Rhin supérieur, SDTGR de la Grande Région, Eurodistricts, ...) et les programmes Interreg.



MORO FRANCO-ALLEMAND SUR LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle, des partenaires franco-allemands, dont l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) et la MOT ont souhaité concevoir une expérimentation franco-allemande qui s'appuie sur le programme allemand MORO et sur une méthode de simulation de processus décisionnel, le « Planspiel ». Le projet pilote est un instrument très répandu en Allemagne pour mettre en œuvre une compréhension de la planification territoriale axée sur les processus, les actions et les projets. Leur mise en œuvre est soutenue par le ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire (BMI) à travers le programme « Projets modèles de l'aménagement du territoire » (MORO).

En 2020, la MOT a activement participé, en lien avec l'ADEUS, et aux côtés de la Région Grand Est et de l'ANCT, au montage de ce projet pilote sur les enjeux de développement territorial. Partenaire essentiel de ce projet, la MOT est l'unique instrument d'ingénierie couvrant l'ensemble de la frontière franco-allemande et ses trois départements côté français.



Première réunion du CCT, le 22 janvier 2020 à Hambach



Planification aux frontières françaises

La crise a confirmé le besoin de renforcer la coordination transfrontalière, à la fois horizontalement (tant aux niveaux local que national) que verticalement (entre les niveaux). Elle confirme également la validité pour toutes les frontières du modèle expérimenté par le Traité d'Aix-la-Chapelle, et dans la perspective du projet de règlement européen « ECBM ».

Appui et contribution aux lois 3D, devenue 4D, et « expérimentations »

La MOT a réalisé une veille en 2020 sur les différents projets de loi en matière de réforme territoriale et d'aménagement du territoire. Attentive à la loi favorisant les procédures d'expérimentation (promulguée le 20 avril 2021), elle a par ailleurs suivi de près les évolutions et la concertation liées à l'écriture du projet de loi 3 puis 4D (pour « Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale »). Début décembre 2020, elle a communiqué sur une première contribution, afin de faire remonter des mesures précises et d'engager un travail en lien avec ses adhérents, pour progresser vers un aménagement plus intégré aux frontières.



LA MOT APPUIE DANS CE CONTEXTE :

- les services déconcentrés (préfets, conseillers diplomatiques) et à les directions régionales de la Banque des Territoires, sur chaque frontière,
- les services centraux (MEAE, ANCT, etc.),
- le Parlement,
- la capitalisation des obstacles/solutions.

« Les territoires transfrontaliers sont les laboratoires du projet de loi 3D que je défends depuis plusieurs mois, ouvrant la voie à l'expérimentation et à la différenciation. Ils seront au rendez-vous de la relance, ils en seront même les initiateurs et les figures de proue. Je sais pouvoir compter pleinement sur la MOT pour nous appuyer dans ces innovations. »

Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

« Les 128 députés [des départements métropolitains frontaliers] doivent s'unir de manière transpartisane et s'appuyer sur le travail de la MOT pour exiger que dans la loi 4D la situation frontalière soit mieux prise en compte. »

Christophe Arend, Député de Moselle

Outils de gouvernance

Aux niveaux national et européen

La MOT assiste les services ministériels et déconcentrés français concernés par la mise en œuvre, aux frontières françaises, du règlement européen relatif au groupement européen de coopération territoriale (GECT), et aux opportunités liées à sa révision. Elle participe par ailleurs aux réflexions sur des outils juridiques permettant de surmonter les obstacles à la coopération transfrontalière.

Aux frontières

La MOT est régulièrement sollicitée par les GECT aux frontières françaises sur des questions liées à leur mise en place et à leur fonctionnement, lorsque celui-ci relève du droit français. En cas de besoin exprimé par les acteurs locaux, la MOT a mis en place des échanges avec les services ministériels et déconcentrés concernés, et organisé des réunions de travail afin de soutenir ou d'alimenter le processus législatif et réglementaire. Elle a également poursuivi son travail de remontée des besoins et de lobbying au niveau européen.

Un travail comparable est mené pour les autres outils de gouvernance de droit public (GLCT, etc.) ou de droit privé (GEIE, association transfrontalière, etc.) vis-à-vis des autorités et services de l'Etat concernés.

Programmation 21/27 au niveau national

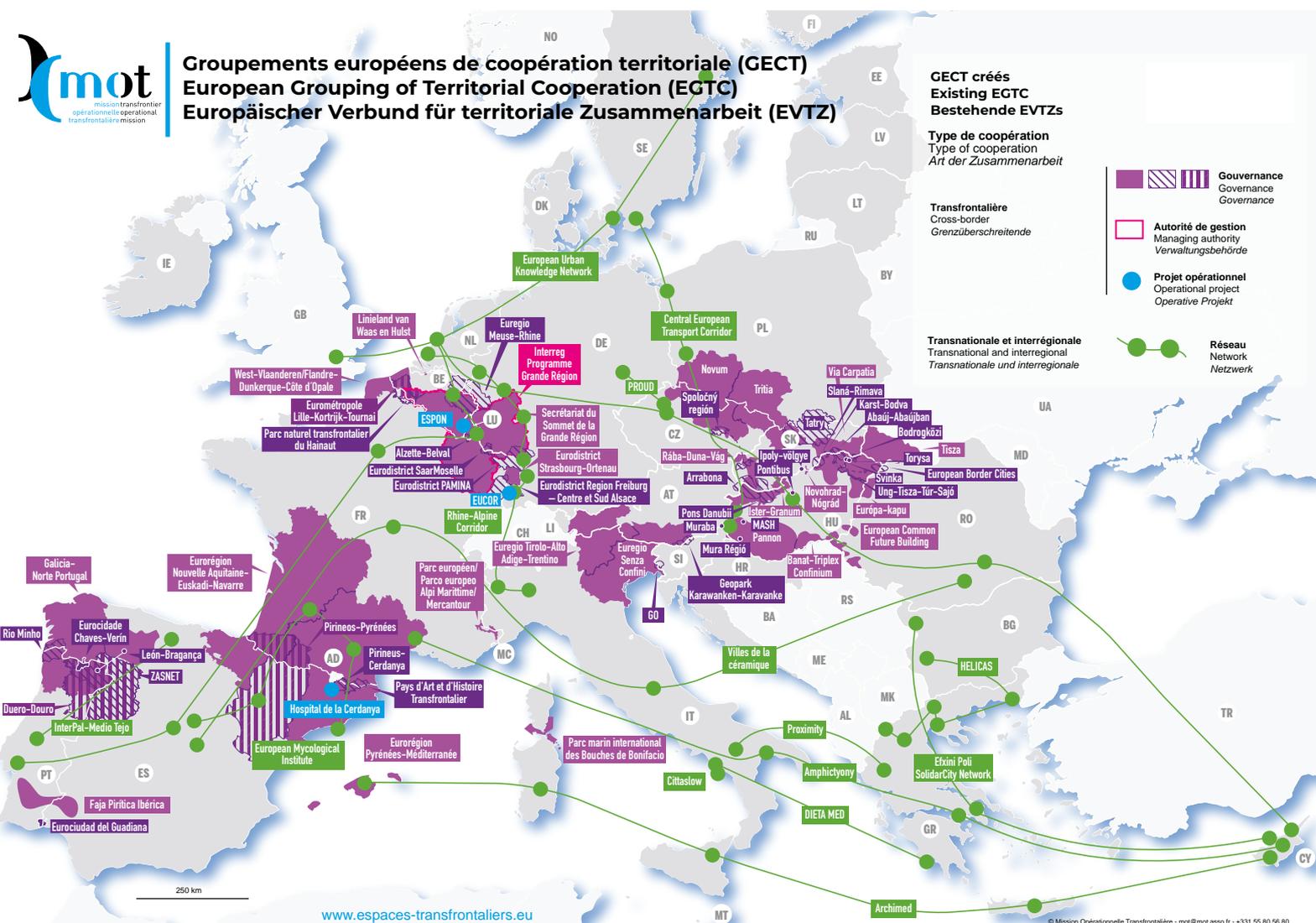


La MOT effectue une veille sur le volet transfrontalier de la politique de cohésion, et l'élaboration de la politique de coopération territoriale européenne aux frontières françaises pour la programmation 2021-2027.

En 2020, elle a suivi les échanges autour de la mise en place de la nouvelle programmation, et en particulier l'ECBM (voir aussi activités européennes page 43).



Groupements européens de coopération territoriale (GECT) European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)





Revin, dans les Ardennes proche de la frontière franco-belge, labellisée « petites villes de demain » par l'Etat

© Shutterstock/Skyfish

Appui à la construction des territoires transfrontaliers

L'implication de la MOT dans l'appui à la construction des territoires transfrontaliers a été multiple en 2020. Le champ de l'observation a été investi, via le suivi des démarches relatives à cette problématique dans les territoires frontaliers, mais également au niveau central (ANCT et INSEE), prérequis essentiels pour fonder des politiques publiques efficaces.



EN 2020

- 1** PROGRAMME NATIONAL DONT LA MOT EST PARTENAIRE
- 8** FICHES-PROJET PRODUITES DANS LA CADRE DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »
- 1** ENQUÊTE EN LIGNE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX DE L'OBSERVATION TRANSFRONTALIÈRE
- 4** PARTENARIATS AVEC LES RÉSEAUX NATIONAUX

Contribution aux programmes nationaux pilotés par l'ANCT

L'année 2020 a vu la mise en place de l'ANCT et le développement de ses programmes nationaux territorialisés. La MOT a accompagné le déploiement du programme Petites villes de demain (PVD) :

Appui au programme Petites villes de demain (PVD)

Le programme national d'appui aux villes de moins de 20 000 habitants et à leurs intercommunalités a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, et Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité. La MOT est partenaire de ce programme, au service des petites villes et des intercommunalités situées à proximité des frontières afin de les accompagner dans leurs projets de redynamisation territoriale et d'adaptation aux transitions écologiques et démographiques. L'ANCT assure son déploiement et sa mise en œuvre, en lien avec la Banque des Territoires et ses partenaires (ANAH, Ademe, Cerema...).

En 2020, la MOT a communiqué auprès de son réseau¹² sur le lancement du programme, son calendrier et les possibilités offertes aux petites villes frontalières. Elle a engagé un travail de capitalisation et de recherche de projets transfrontaliers « inspirants », portés ou impactant particulièrement les territoires concernés par le programme national de revitalisation. Comprenant huit fiches-projet et une plaquette sur les enjeux qui se posent aux petites villes aux frontières (voir ci-contre), cette première publication, réalisée dans le cadre du partenariat de la MOT avec le programme, a permis d'engager un travail de co-production et de prise de contacts avec les territoires concernés. L'appui se poursuit en 2021, avec des accompagnements individualisés auprès des villes bénéficiaires.



Brochures produites dans le cadre du Programme national Petites Villes De demain (PVD) relatives aux petites villes aux frontières :

- Plaquette «Petites villes aux frontières»
- Huit fiches-projet : Pôle de santé transfrontalier MOSAN à la frontière franco-belge ; Covoiturage Arc-Jurassien ; Destination Ardenne ; Espace Mont-Blanc ; Maison des frontaliers entre Joeuf et Briey ; Plan intégré territorial PITER COeurAlp ; Trampoline, pour l'emploi des jeunes dans les Pyrénées ; Trame verte et bleue transfrontalière en milieu urbanisé TVBuONAIR.



 Pour télécharger les brochures : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/mot-pvd/>

MONTAGNE ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La MOT a continué à mettre en avant les problématiques des montagnes transfrontalières, avec notamment :

- l'intervention d'Annie Genevard, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, Députée du Doubs, à la table-ronde #8 du Borders Forum : « Métropoles, montagne, ruralité : quelle cohésion transfrontalière ? » ;
- la publication d'une plaquette thématique de 4 pages sur le thème « Les massifs aux frontières françaises » (voir page 21).

¹² Via ses différents canaux (communiqué, newsletter, site Internet, réseaux sociaux, rencontres territoriales, échanges avec les adhérents, etc.).

A row of flagpoles with various national and European Union flags in front of a modern glass building. The largest flag is the European Union flag, followed by the flag of the United Kingdom, and then several other national flags. The building behind them has a distinctive grid-like facade.

**AXE III
REPRÉSENTER LES
TERRITOIRES AUX
NIVEAUX EUROPÉEN,
OUTRE-MER ET
INTERNATIONAL**



Représentation des intérêts du transfrontalier

La coopération transfrontalière est une composante de la construction européenne, rendant indispensables les actions européennes de la MOT. Celle-ci revêt un double objectif, la représentation européenne des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière et en premier lieu du réseau de la MOT, et la capitalisation et l'échange d'expériences. La MOT est en contact régulier avec les institutions européennes, un contact qui a été intensifié en 2020 au moment de la crise sanitaire. Elle participe à leurs groupes de travail ou plateformes dédiés à la coopération transfrontalière. Elle fait connaître auprès d'elles ses prises de position et les recommandations de son réseau.



EN 2020

3 PRISES DE POSITION

1 ÉTUDE EUROPÉENNE

1 LANCEMENT D'UNE « ALLIANCE EUROPÉENNE POUR LES CITOYENS TRANSFRONTALIERS »

Prises de positions

La MOT assure un suivi des politiques européennes et fait entendre la voix du transfrontalier par ses prises de positions qui permettent de faire remonter au niveau européen les besoins de son réseau. En 2020, elle a notamment participé aux réflexions prospectives et a assuré la remontée des obstacles liés au Covid-19 et la fermeture des frontières.

→ Agenda Territorial 2030

En janvier 2020, la MOT a répondu au questionnaire sur la révision du document, mettant en avant les enjeux transfrontaliers. Le nouvel Agenda territorial 2030 a été adopté fin 2020, à l'occasion de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne.

→ Nouvelle Charte de Leipzig

En octobre 2020, la MOT et ses partenaires, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), la FNAU et France Urbaine, ont publié une contribution commune sur la nouvelle Charte de Leipzig, intitulée « Le pouvoir de transformation des villes pour le bien commun » (voir page 40).

→ « Surmonter les obstacles transfrontaliers »

La MOT a répondu à une consultation en ligne de la DG REGIO sur la façon de surmonter les obstacles transfrontaliers au sein de l'UE, notamment en appelant le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne à achever les négociations sur la proposition de règlement ECBM et à garantir son adoption (voir ci-contre).

Institutions européennes

Commission européenne

- Lien permanent avec la DG REGIO, renforcé depuis la crise sanitaire.
- Alimentation de la Plateforme « Boosting EU Border regions » tout au long de l'année.
- Intervention à la demande de la DG REGIO dans un webinar sur l'approche territoriale transfrontalière organisé le 17 mars par Interact.
- Participation à l'«EURegions Week» (atelier « Appréhender les enjeux territoriaux à des échelles de proximité et plus élargies » du 13 octobre, piloté par la Région Grand Est).
- Co-organisation de la première journée du Borders Forum, ainsi que la participation d'Elisa Ferreira et de Normunds Popenis aux échanges (voir page 16).
- Etude menée pour le compte de la DG REGIO : « Quels impacts des restrictions aux frontières sur les habitants ? » (voir page 29).

Parlement européen

- Lien direct via Anne Sander, MEP et Vice-Présidente de la MOT, et Nathalie Colin-Oesterle, MEP et membre de la MOT
- Suivi des travaux du groupe sur la coopération transfrontalière, présidé par Anne Sander
- Appel de députés européens à une levée des restrictions aux frontières, dont Anne Sander, en mai 2020.
- Intervention des députés européens Anne Sander et Bernard Guetta, lors du Borders Forum en novembre.

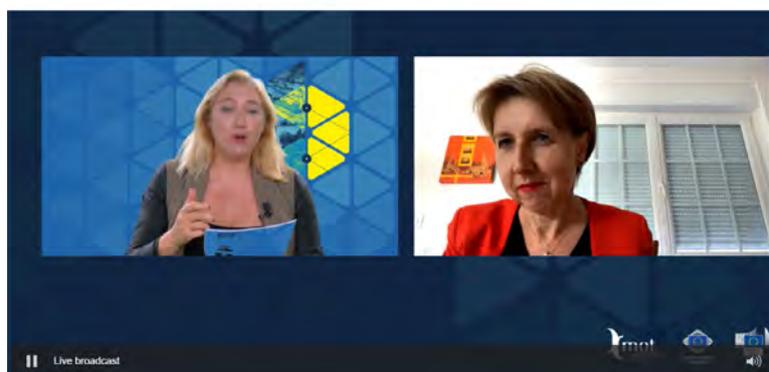
Comité européen des Régions

- Lien permanent avec l'équipe technique de la Plateforme des GECT, renforcé avec le Covid-19.
- Suivi des travaux du groupe de Pavel Branda sur la coopération transfrontalière.
- Participation à l'« EURegions Week ».
- Co-organisation de la première journée du Borders Forum, comprenant la 10^{ème} Plateforme des GECT, ainsi que la participation d'Apostolos Tzitzikostas et d'Isabelle Boudineau aux échanges (voir page 16).
- Lancement officiel de l'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » (voir page 18), qui a donné lieu à la préparation d'une résolution sur l'Avenir de la coopération transfrontalière en Europe.

POURSUITE DU SOUTIEN À L'ECBM

En 2020 la MOT a maintenu son soutien à la mise en oeuvre d'un nouvel outil européen : l'ECBM (European Cross-border Mechanism).

La proposition de règlement ECBM, qui représente une grande avancée pour la coopération transfrontalière, a pour objectif de résoudre plus facilement et rapidement les obstacles à la coopération transfrontalière en permettant à un Etat membre d'appliquer les normes d'un Etat membre voisin, dans la mise en oeuvre d'une action transfrontalière spécifique, dans le cas où sa propre réglementation interne constituerait un obstacle à la réalisation de cette action. La création d'un tel dispositif continue d'être pleinement soutenue par le réseau de la MOT, tout comme la mise en place de points de contacts nationaux, et de leur mise en réseau au niveau européen.



Projets, programmes et partenariats européens

La MOT promeut avec ses partenaires européens, structures d'appui à la coopération transfrontalière en Europe, et le Comité européen des Régions une « Alliance pour les citoyens transfrontaliers » et mène des réflexions sur la mise en place d'une plateforme européenne des principaux acteurs de la coopération transfrontalière :

- sur une frontière (membres du réseau TEIN¹³),
- sur certains espaces géographiques (CESCI¹⁴, MOT),
- à l'échelle européenne (ARFE¹⁵).

Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques s'élargissent dans le cadre des projets européens. En 2020, la MOT a participé à l'élaboration de plusieurs projets, avec pour objectif la promotion des sujets transfrontaliers qui doivent continuer d'avoir une place importante dans les programmes de la coopération territoriale européenne.

¹³ Réseau des Euro-Instituts

¹⁴ Central European Service for Cross-border Initiatives (frontières hongroises)

¹⁵ Association des Régions Frontalières Européennes



EN 2020

3

PARTENARIATS AVEC DES PROJETS EUROPÉENS

1

DICIONNAIRE CRITIQUE SUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE AUQUEL LA MOT A PARTICIPÉ

Partenariats européens

Central European Service for Cross-border Initiatives (CESCI)

Créé en 2009, le CESCI est un partenaire privilégié de la MOT. En 2020 :

- Soutien dans le cadre de l'étude menée pour le compte de la DG REGIO (voir page 29).
- Co-organisation du webinaire « Les bénéficiaires de la coopération transfrontalière pour la construction européenne : 100 ans après Trianon », avec l'Ambassade de France en Hongrie et l'Institut Français de Budapest, le 28 octobre 2020.
- Partenariat dans le cadre de l'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » (voir page 18).
- Echanges réguliers depuis la crise sanitaire.

PROCESSUS D'ORADÉA

Le 12 novembre 2020, l'association Initiatives France-Europe Centrale et Orientale, IFECO (ex-Initiatives France-Hongrie, INFH) et le CESCI ont organisé le « sixième événement professionnel promouvant la coopération transfrontalière hungaro-roumaine », initialement lancé en 2012. Cette année le sujet portait sur la planification et le développement transfrontalier intégré. La MOT y a activement participé, aux côtés de Boris Ravignon, Président d'Ardenne Métropole et Maire de Charleville-Mézières, afin de présenter la stratégie de l'Ardenne transfrontalière (frontière franco-belge).

Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)

En 2020 :

- Intervention de la MOT lors de la Conférence annuelle de l'ARFE et le « Cross-borders school », le 6 novembre.
- Partenariat dans le cadre de l'« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » (voir page 18).
- Interventions de Karl-Heinz Lambert, Président de l'ARFE, et de Martín Guillermo Ramírez, Secrétaire général, dans le cadre du Borders Forum (voir page 16).
- Soutien dans le cadre de l'étude menée pour le compte de la DG REGIO (voir page 29).
- Echanges réguliers depuis la crise sanitaire.

Réseau TEIN

TEIN est le réseau des organismes de formation et de recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés.

En 2020 :

- Préparation des « Castle Talks », associant chercheurs, étudiants et praticiens, coordonnés par l'Université de Strasbourg : « The migration crisis: a challenge for border regions » (18 janvier 2021).
- Publication d'un dictionnaire critique sur la coopération transfrontalière (voir page 21).

Projets européens

En 2020, la MOT a été impliquée dans plusieurs projets ayant obtenu un financement européen :

→ **Le projet Jean Monnet FRONTEM « Frontières en mouvement »**, initié en 2019 et porté par l'Université de Strasbourg en lien avec le réseau des Euro-Instituts (TEIN), vise à une lecture critique du modèle de l'Europe sans frontières. Il a pour but de créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et international croisant deux champs de recherche jusqu'à présent peu connectés : les études européennes et les « Border Studies ». En 2020, la MOT a contribué à la préparation de « toolkits » relatifs aux crises qu'ont récemment connues les frontières européennes : la crise du COVID-19, la crise migratoire, la crise des ressentiments, la crise de Schengen et l'Euro-scepticisme.

→ La MOT est également partenaire associé du **projet Jean Monnet « CECCUT » (Capitales Européennes de la Culture et Cohésion Urbaine Transfrontalière)** piloté par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER), et dont le but est d'investiguer le potentiel de l'initiative « Capitale Européenne de la Culture » comme levier d'intégration communautaire dans les espaces transfrontaliers de l'Union européenne.

→ **Le projet « Borders Studies – UniGR »**, financé par le programme INTERREG VA Grande Région, vise à créer un centre européen de compétences et de ressources spécialisé dans l'étude des frontières. Il associe les principales universités de la Grande Région, et la MOT en tant qu'opérateur méthodologique.

→ La MOT a participé au premier d'une **série de webinaires, organisée par le Centre d'excellence franco-allemand Jean Monnet** de Sciences Po Strasbourg, intitulé « Eprouver les frontières au temps de la COVID-19 », le 25 juin 2020. Il s'agissait d'un retour d'expérience sur la fermeture et la réouverture des frontières en Europe, et plus spécifiquement de la frontière franco-allemande.





Coopération sur les frontières d'Outre-mer et à l'international

La frontière entre Saint-Martin (France) et les Pays-Bas

L'expertise de la MOT, opérateur labellisé par le gouvernement français dans le Livre blanc « Diplomatie et territoires » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, s'exporte en dehors de la France métropolitaine. Avec son approche multiniveaux, cette expertise peut servir non seulement les frontières françaises et européennes, mais également les régions des Outre-mer.

C'est ainsi que la MOT a été sollicitée pour des missions sur l'île de Saint-Martin et en Guyane. Ces échanges ont concerné le développement de la coopération transfrontalière ou l'appui au renforcement de la gouvernance transfrontalière.



EN 2020

1 PRÉPARATION D'UNE RENCONTRE TERRITORIALE OUTRE-MER

1 CANDIDATURE A UN PROJET INTERNATIONAL

3 RESEAUX DE RECHERCHES INTERNATIONAUX AVEC LESQUELS LA MOT COOPÈRE

Outre-Mer

→ Suivi Saint-Martin

En 2020, la coopération sur l'île de Saint-Martin s'est poursuivie à travers notamment des échanges d'information avec la Collectivité sur les contacts réguliers avec la partie hollandaise ainsi que sur les projets communs en cours de réalisation. La MOT, quant à elle, a réitéré son soutien pour la future mise en place du United Congress (organe politique d'impulsion de la coopération transfrontalière sur l'île) et du GECT (organe technique commun de mise en œuvre des projets transfrontaliers).

→ Intervention au Borders Forum de Saint-Martin

Daniel Gibbs, Président de la Collectivité de Saint-Martin, est intervenu lors du Borders Forum, lors de la table-ronde « Territoires transfrontaliers, territoires différenciés ? », le 10 novembre 2020.

→ Echanges sur une stratégie Guyane

Des échanges entre la MOT et CCI de Guyane ont porté sur la relance de la coopération transfrontalière entre le Brésil, le Suriname et la Guyane.

→ Préparation d'une rencontre territoriale Outre-mer

Dans le cadre de ses premières « Rencontres territoriales », la MOT a préparé un échange avec la Guyane, visant à mettre l'accent sur une approche stratégique transfrontalière de la Guyane. Il s'agissait de présenter les principales problématiques transfrontalières locales ainsi que les attentes des acteurs locaux vis-à-vis de la MOT.



L'Oyapock, fleuve qui marque la frontière entre le Brésil et la France en Guyane

Réseaux de recherche

La MOT a poursuivi ses échanges avec les réseaux de recherche sur la coopération transfrontalière :

- le réseau mondial de chercheurs travaillant sur les frontières (BRIT) ;
- le réseau ABS (Association for Borderlands Studies) ;
- le réseau « BIG » (« Borders in globalization »), programme de recherche financé par le gouvernement canadien.

CANDIDATURE AU PROJET « 21ST CENTURY BORDERS »

La MOT a signé une lettre d'intention en septembre 2020, dans le cadre de la candidature de l'Université de Victoria, BC, pour le projet « 21st Century Borders » (21CB) soumis au Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada. La MOT s'engage à travailler avec l'Université de Victoria, et en particulier le Professeur Brunet-Jailly. Le travail de recherche sur les politiques publiques transfrontalières aura lieu de 2021 à 2027.



Pour télécharger le rapport en format électronique :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/MOT_rapport_activite_2020.pdf

Pour être informé de l'actualité de la coopération transfrontalière et des activités du réseau, abonnez-vous à la newsletter mensuelle de la MOT :

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés

Parution : Juin 2021

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75 001 Paris - France

Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr

<https://twitter.com/reseauMOT> - <https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>

